

# Profils sur le marché du travail et caractéristiques familiales des actifs pauvres

Pascale Breuil-Genier, Sophie Ponthieux et Jean-Paul Zoyem\*

---

Le nombre de *travailleurs pauvres* varie sensiblement selon le seuil de pauvreté retenu et la durée de présence sur le marché du travail. Avec un seuil à 60 % du revenu médian par unité de consommation, on dénombrait, en 1994, 3,7 millions d'*actifs pauvres* (présents sur le marché du travail au moins la moitié de l'année et vivant dans un ménage pauvre). Les quatre premières vagues du *Panel européen* (1994 à 1997) permettent d'étudier les alternances entre emploi et non-emploi de ces personnes et les liens entre profil d'activité et risque de pauvreté.

Sur un horizon de trois ans, les profils des actifs pauvres apparaissent relativement stables : près des deux tiers d'entre eux sont dans la même catégorie (emploi, alternance emploi/non-emploi, non-emploi) en 1994 et en 1997. Cependant, le terme « actifs pauvres » regroupe des personnes très différentes du point de vue des situations et des parcours d'activité suivis : quatre sur dix sont toujours en emploi lors des quatre années observées alors qu'une sur dix ne l'est jamais.

L'étude de cinq catégories d'actifs confirme le lien entre profil d'activité et risque de pauvreté. Un même profil d'activité est cependant associé à des risques de pauvreté inégaux selon les configurations familiales. En particulier, quel que soit le nombre d'enfants, un conjoint inactif diminue la probabilité de sortir de la pauvreté. Les facteurs familiaux sembleraient d'ailleurs déterminer les plus fortes différences quant aux probabilités de sortie de la pauvreté.

---

\* Pascale Breuil-Genier appartient à la division Revenus et patrimoine des ménages de l'Insee, Sophie Ponthieux à la division Conditions de vie des ménages et Jean-Paul Zoyem à la division Redistribution et politiques sociales.  
Les noms et dates entre parenthèses renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Jusqu'au début des années 90 les études sur le marché du travail et celles relatives aux questions de pauvreté sont restées le plus souvent disjointes. Cette séparation des champs pouvait d'abord s'expliquer par le fait qu'il existait une sorte de *consensus social* selon lequel le travail permet de « *bien* gagner sa vie ». Si cette idée pouvait se justifier en période d'emploi stable à temps plein, elle l'est de moins en moins dans un environnement économique marqué par l'instabilité de l'emploi. Par ailleurs, les sources statistiques permettaient assez peu de traiter des questions reliant travail et pauvreté, la pauvreté étant habituellement évaluée au niveau du ménage et l'emploi au niveau de l'individu. En France, des sources fournissant de l'information sur la situation sur le marché du travail au niveau des individus et sur les revenus des ménages ne sont devenues disponibles que récemment. Le *Panel européen des ménages* constitue l'une de ces sources ; avec quatre vagues actuellement disponibles (1994, 1995, 1996 et 1997), il permet d'avancer dans une exploration en termes de trajectoires.

### Une définition des actifs pauvres

Mesurer la population des travailleurs pauvres ne va pas de soi : cela implique que l'on ait défini, au préalable, ce que l'on entend par « travailler », et ce que l'on entend par « être pauvre ». On se contentera d'évoquer les nombreuses questions que cette définition peut ouvrir.

La première a trait à la définition de la pauvreté. Celle-ci est *a priori* multidimensionnelle comme l'ont souligné plusieurs travaux (1). On peut ainsi distinguer pauvreté d'existence, pauvreté monétaire ou pauvreté subjective (2) (Lollivier et Verger, 1997). Même si l'on se restreint comme ici, à la pauvreté monétaire, il se pose la question du type de revenu à prendre en compte, du seuil de pauvreté à retenir, de la période de référence de ce revenu et de la définition des unités de consommation. Les choses se complexifient encore plus dans la mesure où on traite dans cet article de l'individu et non pas du ménage au niveau duquel sont habituellement analysés les phénomènes de pauvreté ; or si on peut savoir la contribution de chaque individu aux ressources du ménage, on ne connaît pas la part de ce revenu dont il peut avoir usage.

Cet article n'a pas l'ambition de proposer une nouvelle définition de la pauvreté. On se limitera donc à l'utilisation des définitions usuelles de la pauvreté relative : un individu est pauvre s'il

appartient à un ménage pauvre (3), c'est-à-dire à un ménage dont le revenu par unité de consommation est inférieur à un certain seuil. Les unités de consommation sont définies à partir de l'échelle d'équivalence de l'Insee (Hourriez et Olier, 1997) dite *échelle OCDE modifiée* (4).

Pour identifier les ménages pauvres, on utilise le revenu mensuel déclaré au moment de l'enquête (5). Une approche fondée sur le revenu annuel donne des estimations des travailleurs pauvres sensiblement plus faibles (6) (Lagarrenne et Legendre, 2000 ; Zoyem, 2001). Cette seconde approche, qui permet de considérer pour le revenu et pour l'activité une même période de référence (l'année) n'a pas été possible dans cette étude, car elle n'aurait pas permis de disposer d'un échantillon de taille convenable pour l'analyse (cf. encadré 1).

La deuxième difficulté que soulève la mesure de la pauvreté laborieuse concerne la notion de « travailleur ». Doit-on considérer qu'une personne « travaille » dès lors qu'elle occupe un emploi à un instant donné, ou faut-il qu'elle ait passé un temps suffisamment long en situation d'emploi ? Faut-il considérer l'emploi au sens strict, ou plus largement la présence sur le marché du travail, c'est-à-dire y compris les périodes de recherche d'emploi ? La définition des « *working poor* » (littéralement « travailleurs pauvres ») adoptée par les économistes américains est fondée sur cette dernière hypothèse : les « *working poor* », définis comme des personnes (7) qui ont passé au moins la moitié de l'année sur le marché du travail – dans l'emploi ou à la recherche d'un emploi (8) –, sont ainsi plutôt des actifs au sens large que des « travailleurs » au sens littéral.

1. En particulier, le numéro 308-309-310 d'*Économie et Statistique* a été consacré à la pauvreté (Insee, 1997).

2. La pauvreté d'existence se repère à partir des conditions de la vie quotidienne en construisant un score de privations par rapport à une palette de consommations et de biens. La pauvreté monétaire est basée sur le revenu global du ménage. La pauvreté subjective repose sur la perception qu'ont les ménages de l'aisance dans laquelle ils vivent.

3. Hors ménages dont la personne de référence est étudiante.

4. Selon cette échelle, on compte une unité pour la personne de référence du ménage, 0,5 unité par adulte supplémentaire (14 ans et plus) et 0,3 unité par enfant (moins de 14 ans).

5. Il a été demandé à un membre du ménage (en général la personne de référence) : « En considérant l'ensemble des revenus de tous les individus du ménage actuellement, quel est le montant mensuel des revenus nets (de contributions sociales et CSG) dont votre ménage dispose ? ».

6. En effet, le taux de pauvreté est de l'ordre de deux points plus faible avec le revenu annuel qu'avec le revenu courant.

7. Certains auteurs considèrent le volume total du travail fourni par l'ensemble des membres du ménage (Iceland, 2001).

8. « Persons who have devoted at least half of the year to labor markets efforts, being either employed or in search of a job during that period (...) » (Klein et Rones, 1989).

Cette définition constitue un point de départ commode. Elle ne peut toutefois pas être importée sans quelques adaptations, notamment parce que la structure du chômage est très différente

en France (et plus largement en Europe), en particulier en raison du chômage de longue durée, dont la part est beaucoup plus faible aux États-Unis (OCDE, 2001). Aussi, pour ne pas amal-

#### Encadré 1

### DIFFICULTÉS MÉTHODOLOGIQUES

Avec quatre années disponibles, le *Panel européen des ménages* est une source d'un indéniable intérêt pour explorer la pauvreté dans une perspective dynamique. En contrepartie, certaines difficultés apparaissent lors de son exploitation, et doivent être mentionnées.

#### Un échantillon de faible taille

Tout d'abord, cette source fournit un échantillon dont la taille initiale est assez petite. Cette contrainte a déterminé le choix du revenu utilisé dans l'étude (le revenu courant, qui permettait de perdre le moins d'observations, plutôt que le revenu annuel, qui aurait été préférable sur le plan méthodologique (1)) ; elle a également limité la possibilité de détailler les trajectoires d'activité (cf. encadré 2).

Le nombre d'observations se réduit encore en raison de l'attrition de l'échantillon de répondants : seuls 73 % des répondants (personnes de 17 ans et plus) à la première vague ont également répondu aux trois vagues suivantes. L'échantillon exploitable pour les études longitudinales est donc relativement faible : sur les 1 245 actifs pauvres de la première vague, seuls 850 environ répondent aux trois vagues suivantes.

#### Une attrition sélective

En outre, le phénomène d'attrition ne concerne pas également l'ensemble de l'échantillon initial. Le taux de réponse varie en fonction du niveau de vie initial : il est de 77 % pour les actifs non pauvres de première vague contre seulement 69 % pour les actifs pauvres. Il varie aussi selon la trajectoire sur le marché du travail : chez les pauvres comme chez les non-pauvres, les taux de réponse aux vagues suivantes sont plus faibles pour les individus qui ont connu des alternances entre emploi et non-emploi, ou pour ceux qui n'ont pas connu l'emploi. Il est bien connu que cette sélectivité peut biaiser les résultats si la probabilité de répondre aux trois vagues varie en fonction de caractéristiques individuelles inobservables et liées au phénomène étudié ; cela semble *a priori* être le cas ici.

Toutefois, le principal facteur explicatif de l'attrition ne serait pas la faiblesse du niveau socio-économique ou la mauvaise insertion sociale, mais plutôt la difficulté de suivre les personnes qui déménagent (Breuil-Genier, Legendre et Valdelièvre, 2001). Or, la plupart des déménagements semblent indépendants des parcours d'emploi (déménagement à proximité pour un appartement plus grand, etc.) (2). En s'appuyant sur ce résultat, on peut supposer que seule une fraction de l'attrition générerait un biais de sélection pour l'analyse des trajectoires d'emploi (la fraction liée à la fai-

blesse du niveau socio-économique ou à la mauvaise insertion sociale), tandis que l'attrition liée aux déménagements n'introduirait que peu de biais pour une telle étude.

Le biais pourrait donc être *in fine* relativement faible. Il faut de toute façon s'en accommoder, car il ne peut pas être supprimé par les techniques de redressement de l'attrition qui ont été mises en œuvre pour le panel. En effet, le calcul des pondérations s'appuyant sur les principaux facteurs explicatifs de l'attrition (départ de certains membres du ménage, zone urbaine de résidence, catégorie socio-professionnelle, contrat de travail à durée indéterminée ou non, niveau des charges de logement, etc.) ne permet pas de corriger complètement l'attrition liée au niveau de vie. Ainsi, le nombre d'actifs pauvres (effectif pondéré) estimé à partir des répondants de la première vague est de 3,7 millions, contre 3,3 millions si on l'estime à partir des répondants aux quatre vagues.

#### Le risque de surestimer les sorties de pauvreté

Enfin, les taux d'entrée/sortie de pauvreté peuvent être biaisés par des erreurs de mesure sur les revenus : par exemple, un ménage peut être considéré comme pauvre en vague 1 par erreur du fait d'une sous-déclaration de son revenu à cette enquête, ou symétriquement un ménage pauvre en vague 4 peut être considéré à tort comme non-pauvre s'il surestime le revenu qu'il déclare. De telles erreurs peuvent conduire à surestimer les sorties de pauvreté puisqu'il s'agirait alors de « fausses sorties ». Face à ce problème, on a donc plutôt centré l'analyse sur les écarts entre catégories : si les personnes appartenant à une catégorie A affichent selon les données une probabilité de sortie de pauvreté plus élevée que celles appartenant à une catégorie B, alors les chances réelles de sortie pour la catégorie A devraient être plus élevées que celles de la catégorie B ; en revanche, cela ne permet pas d'interpréter sans précautions les écarts apparents (en niveau) de probabilité de sortie entre différentes catégories.

1. En effet, l'utilisation du revenu annuel aurait conduit à travailler sur un échantillon des actifs pauvres de moins de 800 individus au seuil de pauvreté de 60 % de la médiane du revenu, voire moins de 600 au seuil de 50 %.

2. Une analyse détaillée des liens entre insertion sociale et déménagement est menée dans Breuil-Genier, Legendre et Valdelièvre (2001). Par ailleurs, dans un modèle logit expliquant la probabilité de réponse aux quatre vagues (et où l'on contrôle l'effet des principales caractéristiques usuelles), l'introduction de la variable de déménagement ne modifie pas nettement l'influence des variables de niveau social ou d'insertion (et réciproquement), ce qui confirme que déménagement et insertion sociale semblent avoir des influences largement orthogonales sur le taux de réponse.

gamer les chômeurs de longue durée et les personnes connaissant des alternances entre emploi et chômage, on distinguera parmi les *actifs pauvres*, soit les personnes présentes sur le marché du travail (occupées ou à la recherche d'un emploi) au moins la moitié de l'année et vivant dans un ménage pauvre, d'une part, les *travailleurs pauvres*, c'est-à-dire les actifs pauvres qui ont occupé un emploi au moins un mois au cours de l'année et, d'autre part, les *chômeurs pauvres* qui sont les actifs pauvres qui n'ont occupé aucun emploi au cours de la période de référence.

Même avec un revenu mensuel, les actifs ont été définis par référence à la participation au marché du travail annuelle. En effet, il serait réducteur de ne retenir que le mois de l'enquête pour définir la participation au marché du travail : on exclurait alors les personnes ponctuellement en inactivité (sans emploi et n'en recherchant pas), par exemple à la suite de la perte d'un emploi, et on inclurait des personnes occasionnellement présentes sur le marché du travail. Or, une partie des revenus mensuels (plus spécifiquement des prestations sociales) dépend des conditions d'activité et des revenus au cours des mois précédents (le montant du RMI, par exemple, dépend des ressources des trois derniers mois). La référence à l'année permet ainsi de tenir compte de la stabilité des situations en imposant une durée minimale de présence sur le marché du travail ou d'occupation effective d'un emploi.

## Des estimations très sensibles aux critères d'activité

Le nombre d'actifs ou de travailleurs pauvres, voire leur composition peut varier sensiblement selon le seuil de pauvreté retenu et la durée exigée de présence sur le marché du travail ou d'occupation effective d'un emploi (9). Le tableau 1 donne, pour deux seuils de pauvreté différents, le nombre de travailleurs pauvres et leur poids parmi les pauvres selon d'une part le nombre de mois de présence sur le marché du travail, et d'autre part le nombre de mois en emploi.

Ainsi, sur la base de six mois de présence sur le marché du travail, et avec un seuil de pauvreté égal à 60 % du revenu par unité de consommation, le nombre d'actifs pauvres s'élève à 3,7 millions de personnes (cf. tableau 1) en octobre 1994, soit environ six individus pauvres sur dix et 15 % de l'ensemble des personnes vérifiant les mêmes conditions de présence sur le marché du travail. En imposant une présence continue de douze mois sur le marché du travail, le nombre d'actifs pauvres (à seuil de pauvreté constant) diminuerait d'environ 7 %, soit 250 000 individus en moins. Inversement, des conditions plus souples sur la durée de présence

9. Outre la sensibilité à ces deux critères, l'effectif mesuré varie également selon la source utilisée ; l'annexe 1 propose une comparaison des sources Panel européen et enquête Revenus fiscaux.

Tableau 1  
Seuil de pauvreté, durée de participation au marché du travail ou durée d'emploi et effectif des actifs pauvres

Vit dans un ménage pauvre	Au seuil de 50 %		Au seuil de 60 %	
	Effectifs (en milliers)	Taux de participation (en %)	Effectifs (en milliers)	Taux de participation (en %)
<b>A participé au marché du travail (nov. 1993 - oct. 1994)</b>				
Douze mois	1 999	53,1	3 403	55,8
<i>Au moins six mois</i>	2 149	57,0	3 660	60,0
Au moins trois mois	2 255	59,9	3 800	62,3
Au moins un mois	2 391	63,5	3 991	65,4
N'a pas participé au marché du travail	1 376	36,5	2 110	34,6
<b>A occupé un emploi (nov. 1993 - oct. 1994)</b>				
Douze mois	1 032	27,4	2 041	33,5
<i>Au moins six mois</i>	1 341	35,6	2 545	41,7
Au moins trois mois	1 531	40,6	2 857	46,8
Au moins un mois	1 778	47,2	3 179	52,1
N'a pas occupé d'emploi	1 989	52,8	2 922	47,9
<b>Total</b>	<b>3 767</b>	<b>100,0</b>	<b>6 101</b>	<b>100,0</b>

Lecture : 3,8 millions de pauvres (seuil de 50 %) parmi lesquels 2,1 millions (57,0 %) ont participé au marché du travail pendant six mois au moins entre novembre 1993 et octobre 1994.

Champ : individus de 17 à 60 ans, vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Source : Panel européen des ménages, vague 1, Insee.

sur le marché du travail, trois mois par exemple, donneraient un effectif de l'ordre de 4 % plus élevé.

En considérant l'occupation effective d'un emploi au lieu de la participation au marché du travail, on obtient un nombre de travailleurs pauvres beaucoup plus bas à nombre de mois de présence donné. Il serait par exemple de 2,5 millions si on exige six mois minimum d'occupation d'un emploi (au lieu de 3,7 millions pour six mois de participation au marché du travail). En définitive, le nombre de travailleurs pauvres varie pratiquement du simple au double entre une définition très restrictive exigeant douze mois d'occupation effective d'un emploi (2 millions) et une définition plus souple requérant seulement un mois de présence sur le marché du travail (3,9 millions).

Enfin, un seuil de pauvreté à 50 % de la médiane du revenu par unité de consommation conduirait, pour six mois de présence sur le marché du travail, à 2,1 millions de travailleurs pauvres, soit 40 % de moins qu'au seuil de 60 %. Toutefois, la part des actifs pauvres parmi l'ensemble des pauvres ne baisserait que faiblement (passant de 60 % à 57 %).

Dans la suite, c'est le seuil de 60 % du revenu médian par unité de consommation qui sera retenu, de façon à disposer d'un échantillon de taille suffisante pour l'étude des trajectoires.

### Sur quatre années, le tiers des actifs pauvres restent actifs et pauvres

Selon ces critères, on dénombre 3,7 millions d'actifs pauvres en 1994. Combien sont encore dans cette situation en 1997 et combien ont été en permanence dans cette situation sur ces trois années (10) ? Au total, 88 % sont toujours actifs, et 56 % sont toujours pauvres (cf. tableau 2). Plus en détail, environ la moitié sont

toujours actifs et pauvres, près de 40 % sont toujours actifs mais ne sont plus pauvres, et près de 12 % ne sont plus actifs, dont une majorité toujours pauvres.

Entre la première et la dernière observation, des transitions ont aussi pu se produire entre activité et inactivité (au sens de l'étude), et/ou entre pauvreté et non-pauvreté. Pour repérer, selon ces deux critères, les trajectoires les plus fréquentes, on a distingué trois états possibles : actif pauvre (AP), actif non pauvre (ANP) et non-actif (NA). Sur les 27 trajectoires possibles (trois états et trois transitions), deux types de séquences composent près de la moitié des trajectoires (cf. tableau 3) :

- les séquences « AP-AP-AP-AP » qui concernent des personnes n'ayant connu aucun changement, que ce soit en termes de pauvreté ou d'activité, les actifs pauvres « permanents » à l'horizon étudié. Cette trajectoire regroupe environ le tiers des actifs pauvres de la vague 1, et a été suivie par les des deux tiers de ceux qui sont toujours actifs et pauvres en vague 4 ;
- les séquences « AP-ANP-ANP-ANP », qui constituent un peu plus de 16 % des trajectoires. Elles comportent un seul changement, la sortie de pauvreté en vague 2 ; 42 % des actifs qui ne sont plus pauvres en vague 4 ont suivi cette trajectoire.

La majorité des autres trajectoires ne comprennent qu'un seul changement de situation, ou deux changements, le second étant un retour à la situation initiale. Les trajectoires comportant plus de deux situations différentes sont les moins fréquentes, sans doute en partie du fait de la durée totale d'observation relativement courte (quatre points, donc un maximum de trois transitions possibles).

10. Parmi ceux qui sont toujours présents en vague 4. On ne tient pas compte ici des éventuels biais résultant de la sélectivité de l'attrition (cf. encadré 1).

Tableau 2  
Situation en vague 4 des actifs pauvres en vague 1

	Actifs		Non-actifs		Total	
	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers	En %
Pauvres	1 624	49	221	7	1 845	56
Non-pauvres	1 280	39	161	5	1 441	44
<b>Total</b>	<b>2 904</b>	<b>88</b>	<b>382</b>	<b>12</b>	<b>3 286</b>	<b>100</b>

Champ : actifs pauvres en vague 1 présents aux trois vagues suivantes.  
Source : Panel européen des ménages, vagues 1 à 4, Insee.

La plupart des transitions se produisent entre les états actif pauvre et actif non pauvre ; seule une faible proportion (de l'ordre de 3 %) des actifs pauvres en vague 1 qui sont actifs trois ans plus tard ont connu un ou deux épisodes d'inactivité. Enfin, près de 12 % des actifs pauvres sont « inactifs » au sens de l'étude à la dernière

observation, dont un peu plus des deux tiers depuis la vague 2 ou la vague 3. Dans un peu moins de la moitié des cas il s'agit de départs en retraite et autres cessations d'activité, le reste correspondant à des interruptions ou retraits du marché du travail de natures diverses (cf. encadré 2).

Tableau 3  
Principales trajectoires d'activité et de pauvreté

Type de séquence selon la situation à la dernière observation	En % de la situation initiale	En % de la situation finale
<b>Actifs et pauvres (AP) en vague 4</b>	<b>50</b>	<b>100</b>
AP - AP - AP - AP	33	66
AP - 1 épisode ANP en vague 2 ou 3 - AP	10	21
AP - ANP - ANP - AP	5	9
AP - au moins 1 épisode NA - AP	2	4
<b>Actifs et non-pauvres (ANP) en vague 4</b>	<b>38</b>	<b>100</b>
AP - ANP - ANP - ANP	16	42
AP - AP - ANP - ANP	8	21
AP - AP - AP - ANP	9	24
AP - ANP - AP - ANP	4	9
AP - au moins 1 épisode NA - ANP	1	3
<b>Non-actifs (NA) en vague 4</b>	<b>12</b>	<b>100</b>
AP - NA depuis vague 2	4	33
AP - AP ou ANP - NA depuis vague 3	4	35
AP - AP ou ANP en vagues 2 et 3 - NA	4	31
AP - NA - AP ou ANP - NA	0	1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>-</b>

Champ : actifs pauvres en vague 1 présents aux trois vagues suivantes.  
Source : Panel européen des ménages, vagues 1 à 4, Insee.

## Encadré 2

### LES ACTIFS PAUVRES QUI DEVIENNENT INACTIFS

Quelles sont les caractéristiques des actifs pauvres devenus « inactifs » ? En général, par exemple d'après l'enquête *Emploi*, les retraits du marché du travail correspondent, d'abord, à des départs en retraite, puis à des retraits d'activité dus à des événements familiaux (naissances notamment), ou à la cessation de recherche d'emploi des chômeurs découragés. Cette « hiérarchie » correspond-elle à ce que l'on observe pour l'échantillon issu du *Panel européen* ? Le recours aux calendriers d'activité en vague 4 permet de constater qu'en fait à peine 40 % des sorties correspondent à des départs en retraite (contre plus de 60 % dans le cas des actifs non pauvres en vague 1 devenus inactifs), et d'ailleurs dans une proportion très différente pour les hommes et pour les femmes : 60 % des hommes devenus « inactifs » en vague 4 sont à la retraite, contre seulement 17 % des femmes. Restent donc 40 % des sorties masculines vers l'inactivité, et plus de 80 % des sorties féminines qui ne sont pas attribuables *a priori* à des fins de vie professionnelle.

Une part des sorties féminines coïncide en effet avec des naissances : un quart des femmes de moins de 45 ans devenues inactives en vague 4 ont eu au moins un enfant. Cela contribuerait à près de 8 % de l'ensemble des situations finales d'inactivité. L'interruption d'activité pour élever ses enfants concerne

toutefois plus souvent des femmes dont le taux d'emploi initial était particulièrement faible : parmi ces « sortantes », plus de la moitié n'avaient occupé aucun emploi en vague 1. Une autre part des sorties féminines, parmi les femmes de 45 ans et plus, semble « accompagner » la cessation d'activité du conjoint ; ces sorties représentent 8 % de l'ensemble. C'est en particulier le cas des femmes dans les couples d'indépendants ; ainsi, parmi les femmes de 45 ans et plus devenues inactives, plus du tiers ont cessé leur activité en même temps que leur conjoint indépendant sans pour autant se déclarer formellement à la retraite.

Une fois ajoutés ces deux types de « sorties » féminines aux retraites, il reste encore 45 % des passages en inactivité à identifier. Deux caractéristiques sont ici très fortement surreprésentées : d'une part, le fait de n'avoir occupé aucun emploi en vague 1 (41 % contre 17 % dans l'ensemble des actifs pauvres toutes destinées confondues) ; d'autre part, le fait de connaître des problèmes de santé (occasionnant une gêne déclarée « sévère » dans l'activité), qui concerne 32 % de ces sorties « inexplicables », contre 11 % de l'ensemble des actifs pauvres, en particulier parmi les hommes. Ces deux caractéristiques concernent près du tiers des personnes devenues inactives en vague 4.

Qu'en est-il, plus précisément, des situations vis-à-vis de l'emploi ? On pourrait *a priori* penser que les actifs pauvres sont plutôt des chômeurs, des personnes alternant entre emploi et non-emploi ou ayant un emploi précaire (CDD). En fait, l'étude de Lagarenne et Legendre (2000), basée sur l'enquête *Revenus fiscaux* 1996, a déjà montré que cela n'est pas le cas : près de la moitié des actifs pauvres avaient occupé un emploi toute l'année, un gros quart ne se déclaraient en emploi aucun mois de l'année, le quart restant étant composé de personnes qui avaient connu à la fois l'emploi et le non-emploi. Mais dans quelle mesure les actifs pauvres en emploi le restent-ils au-delà d'une année d'observation ? Et parmi ceux qui alternent entre emploi et non-emploi, ou qui sont au chômage la première année, quelle est l'issue au bout de trois ans ?

### Cinq profils d'activité

Les calendriers d'activité des quatre premières vagues du *Panel européen* permettent d'apporter des premiers éléments de réponse à ces questions : très détaillés, ils décrivent, mois après mois, la grande variété des situations vis-à-vis du marché du travail ou de l'emploi.

Pour analyser les trajectoires qui résultent de la succession au cours du temps des différentes situations, il faudrait dans l'idéal tenir compte à la fois du nombre de transitions et de l'ordre dans lequel les différentes situations étaient vécues, mais également de la durée dans chaque situation. Compte tenu du faible nombre d'actifs pauvres dans l'échantillon, tous ces aspects ne peuvent être pris en compte simultanément. La faiblesse de l'échantillon contraint à

ne caractériser les trajectoires que par la liste des types de situations occupées. Pour l'analyse, il a été nécessaire de définir une typologie permettant de les regrouper (cf. encadré 3). L'objectif étant que ces regroupements soient le plus possible cohérents avec des différences de niveaux de vie, on a finalement retenu cinq *profils d'activité* représentatifs d'une plus ou moins grande insertion dans l'emploi.

Les trois premiers profils correspondent à des situations d'emploi continu ; l'année initiale, environ 60 % des actifs pauvres, et plus de 80 % des actifs non pauvres étaient dans ce cas (cf. tableau 4). Dans ces situations d'emploi continu, on a isolé l'emploi indépendant. En effet, les contraintes du marché du travail ne prennent pas la même forme pour un indépendant et un salarié – ce qui se traduit par exemple par le fait qu'un indépendant déclare moins naturellement qu'un salarié une alternance entre emploi et non-emploi. Pour l'emploi salarié, on a distingué entre temps complet et temps partiel, les revenus étant en première approche proportionnels au temps de travail (11). La part de ces trois profils est très différente parmi les actifs pauvres et non pauvres, en particulier celle de l'emploi salarié à temps complet et celle de l'emploi indépendant.

On distingue ensuite un profil dit d'*alternances* dans lequel se combinent des situations d'emploi (au moins un mois), et des épisodes de chômage ou d'inactivité. Enfin, un dernier profil correspond à des situations dans lesquelles aucun emploi n'a été occupé : s'agissant de personnes qui, par définition, ont participé au marché du travail au moins six mois, ce profil est donc celui du chômage de longue durée.

### Des profils assez stables sur l'horizon étudié

Sur la période étudiée, le premier constat est celui d'une assez grande stabilité des profils : ainsi, plus des trois quarts des actifs pauvres continûment en emploi en 1994 étaient continûment en emploi en 1997, environ 30 % de ceux alternant entre emploi et non-emploi l'année initiale étaient dans ce même profil la dernière année d'observation, et 66 % de ceux qui n'avaient occupé aucun emploi en 1994 n'en

Tableau 4  
**Profils d'activité en vague 1 des actifs pauvres et non pauvres**

	Actifs pauvres	Actifs non pauvres
Toujours en emploi	59	85
– salarié à temps complet	29	67
– salarié à temps partiel	13	9
– indépendant	17	9
Alternances	24	11
Aucun emploi	17	4
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : individus de 17 à 60 ans en 1994, actifs au moins six mois en 1994, vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est étudiante à aucune des vagues et avec un calendrier d'activité complet de la vague 1 à la vague 4.  
Source : Panel européen des ménages, vagues 1 (octobre 1994) à 4 (octobre 1997), Insee.

11. Pour les indépendants, cette distinction n'a pas été conservée, ne concernant qu'une très faible proportion d'entre eux : la première année, seuls 3 % des pauvres (et 7 % des non-pauvres) déclaraient au moins un mois d'activité indépendante à temps partiel.

avaient occupé aucun non plus en 1997. Dès lors, près des deux tiers des actifs pauvres en 1994 appartiennent à la même catégorie en 1994 et en 1997 (cf. tableau 5). Cette proportion est plus élevée parmi les actifs non pauvres, de l'ordre de 80 %.

La plus grande stabilité des profils des actifs non pauvres résulte avant tout d'un effet de structure : la probabilité d'appartenir à la même catégorie à trois ans de distance est plus élevée parmi les actifs en emploi toute l'année initiale,

et cette situation initiale est plus fréquente parmi les actifs non pauvres que parmi les actifs pauvres (cf. tableau 4). À l'inverse, les situations d'alternance, moins stables par définition, sont aussi moins stables au cours du temps, et elles sont initialement plus fréquentes parmi les actifs pauvres (24 %) que parmi les actifs non pauvres (11 %).

Une analyse plus détaillée tend à confirmer que cette stabilité est d'autant plus marquée que la situation initiale elle-même était stable. Ainsi,

### Encadré 3

#### CONSTRUIRE UNE TYPOLOGIE DES TRAJECTOIRES D'EMPLOI

Pour tous les individus de 17 ans et plus, on dispose, mois par mois depuis janvier 1993, d'un calendrier d'activité. On sait pour ceux qui ont un emploi s'il s'agit d'une activité salariée ou non, en CDI ou en CDD, et à temps complet ou à temps partiel. L'existence des activités secondaires ou épisodiques est aussi connue. Les formes de l'inactivité sont spécifiées (retraite ou préretraite, études initiales, autres études, service national, maladie). Pour les périodes de chômage, le nombre de jours de chômage dans le mois est connu, de même que le mois où la personne a pu avoir une offre d'emploi, mais qui n'a pas abouti. Ce calendrier est particulièrement complexe et détaillé. Pour être utilisable, il a fait l'objet de corrections spécifiques ; en particulier, les personnes ayant pu connaître un même mois différentes situations, un premier travail a consisté à résumer l'ensemble des situations déclarées un mois donné en une seule. Cela permet d'aboutir facilement à des calendriers mensuels d'activité, mais a l'inconvénient par exemple de ne pas permettre de tenir compte de certaines situations ayant peu duré.

Pour décrire la situation un mois donné, distinguer entre emploi et non-emploi est un minimum, et c'est le premier critère utilisé pour bâtir la typologie. Pour décrire les situations dans l'emploi, faut-il distinguer entre emploi salarié ou non, temps complet ou partiel, contrat à durée indéterminée ou déterminée, etc. ? Tenir compte de l'ensemble de ces critères aurait conduit à multiplier le nombre de catégories, ce qui n'était pas compatible avec la taille limitée de l'échantillon d'étude. On a privilégié ceux susceptibles d'être le plus liés avec le niveau de vie (et donc le fait d'être

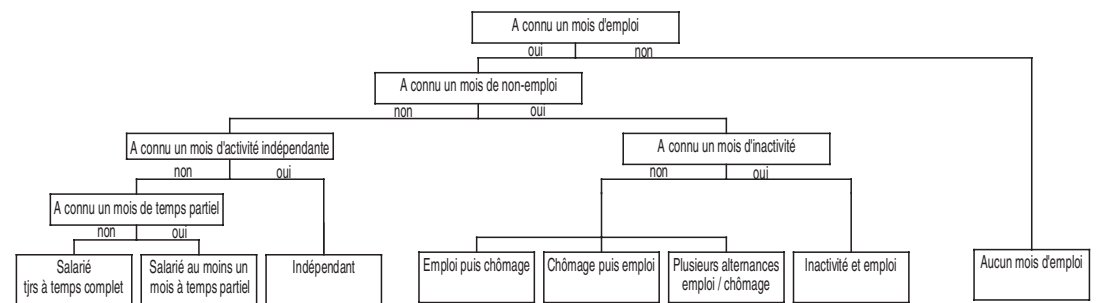
pauvre). S'agissant des situations hors de l'emploi, la distinction entre inactivité et chômage a également été retenue. En effet, il était plus important de tenir compte du fait que les liens avec le marché du travail de ceux qui connaissent l'inactivité étaient *a priori* différents de ceux des chômeurs, que de s'assurer que l'on ne classait pas différemment deux personnes dans la même situation mais qui se seraient déclarées l'une inactive, et l'autre chômeuse.

Les trajectoires finalement identifiées peuvent être vues comme les extrémités de l'arbre de décision représenté ci-dessous, dans lequel la longueur d'une branche est avant tout déterminée par le nombre d'observations dans cette branche (cf. schéma).

Du fait de la taille de l'échantillon d'actifs pauvres, il n'a pas été possible de conserver, le cas échéant, l'information relative à l'ordre dans lequel les situations se sont succédé (par exemple, emploi puis chômage), et on n'a retenu que la liste des types de situations (par exemple, emploi et non-emploi). Il en résulte, pour chaque période d'observation considérée (une, deux, trois ou quatre années), cinq profils possibles retenus en fonction de leur influence (supposée) sur les revenus et leurs variations :

- toujours en emploi salarié à temps complet ;
- toujours en emploi salarié, mais a connu au moins un mois d'activité principale à temps partiel ;
- a connu au moins un mois d'activité non salariée (les aides familiaux ont été intégrés dans cette catégorie) ;
- a connu l'emploi et le non-emploi ;
- a été tout le temps au chômage ou en inactivité.

#### Schéma





près de 80 % des actifs pauvres salariés à temps complet toute la première année, et près des trois quarts des indépendants, garderont le même profil d'activité tout au long des trois années suivantes (cf. tableau 6). À l'autre extrême du point de vue de l'emploi, plus de la moitié des personnes n'ayant occupé aucun emploi la première année resteront dans cette situation jusqu'à la dernière observation. À l'inverse, les changements sont plus fréquents parmi les actifs pauvres initialement en emploi à temps partiel ou en situation d'alternance : seuls 43 % des premiers et 10 % des seconds ne connaîtront aucun changement durable.

Par rapport aux actifs non pauvres l'année initiale, les trajectoires sont toutefois relativement moins stables lorsqu'elles étaient au départ plutôt favorables (ceux qui avaient un emploi toute l'année le perdent plus fréquemment). Les situations initialement peu favorables du point de vue de l'emploi s'améliorent moins souvent : ceux qui alternaient entre emploi et non-emploi s'insèrent moins fréquemment dans l'emploi stable, et ceux qui n'avaient pas d'emploi restent plus fréquemment dans cette situation.

Les taux de pauvreté apparaissent évidemment plus élevés, en vague 4, pour les personnes qui sont restées durablement éloignées de l'emploi que pour celles qui en étaient proches initialement ou qui s'en sont rapprochées. Le cas des indépendants est cependant sensiblement

différent : même actifs toute l'année (initiale comme finale), ils sont plus souvent pauvres en vague 4 que les salariés. Cette particularité est sans doute en partie liée aux difficultés de mesure du revenu de cette catégorie. Mais aussi, les indépendants sont « indépendants toute l'année » même si l'intensité de leur activité se réduit, alors que dans le cas des salariés les fluctuations d'activité se traduisent par des alternances d'emploi et de chômage. Par ailleurs, il est fréquent qu'un autre membre de la famille participe à la même activité (agriculteurs, ou commerçants) et il y a donc moins de chances pour que les revenus d'emploi d'un autre membre du ménage viennent compenser les effets d'un ralentissement d'activité.

### Actifs pauvres : une catégorie très hétérogène

Sous le terme « actifs pauvres » sont donc regroupées des personnes très différentes du point de vue des situations et des trajectoires d'activité, puisque 43 % sont toujours actives occupées lors des quatre années étudiées et 10 % ne le sont jamais. Parmi les autres, certaines semblent plutôt en voie d'insertion sur le marché de l'emploi : par exemple, 15 % de ceux qui n'avaient occupé aucun emploi la première année, ou 41 % de ceux qui étaient dans un profil d'alternances, sont en emploi tous les mois de la dernière année. D'autres semblent s'éloi-

Tableau 5  
Répartition des actifs pauvres et non pauvres selon leurs profils d'activité en 1994 (première vague) et 1997 (quatrième vague)

	Actifs pauvres en vague 1	Actifs non pauvres en vague 1
<b>Même catégorie en vague 1 et en vague 4</b>	<b>64</b>	<b>79</b>
Toujours en emploi → toujours en emploi	46	75
Alternances → alternances	7	2
Aucun emploi → aucun emploi	11	2
<b>Profil « plus favorable » en vague 4 (1)</b>	<b>16</b>	<b>8</b>
Alternances → toujours en emploi	10	6
Aucun emploi → toujours en emploi	3	1
Aucun emploi → alternances	3	1
<b>Profil « moins favorable » en vague 4</b>	<b>20</b>	<b>13</b>
Toujours en emploi → alternances	6	5
Toujours en emploi → aucun emploi	7	5
Alternances → aucun emploi	7	3
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

1. La proportion de profils « plus favorables » apparaît inférieure à celle des profils « moins favorables » qu'il s'agisse des actifs initialement pauvres ou non pauvres. Cela ne doit pas être interprété comme une dégradation de la situation des actifs, mais résulte simplement du fait que l'on suit une cohorte d'actifs l'année initiale : ces derniers peuvent devenir inactifs (au sens de l'étude) dans les trois années suivantes, alors que par définition ils ne l'étaient pas en 1994.

Champ : individus de 17 à 60 ans en 1994, actifs au moins six mois en 1994, vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est étudiante à aucune des vagues et avec un calendrier d'activité complet de la vague 1 à la vague 4.  
Source : Panel européen des ménages, vagues 1 (octobre 1994) à 4 (octobre 1997), Insee.

gner du marché du travail (les 7 % d'actifs pauvres en emploi toute l'année initiale et n'occupant aucun emploi lors de la dernière).

Les questions qui se posent pour ces différentes catégories de personnes ne sont pas les mêmes. Pour celles qui sont occupées sur l'ensemble de la période, il s'agit de savoir si leur faible niveau de vie provient de salaires particulièrement bas associés par exemple à un emploi dans un secteur d'activité peu rémunérateur ou à un temps de travail contraint, ou reflète plutôt des caractéristiques familiales comme la taille de la famille ou l'inactivité du conjoint. Pour les autres, qui ont connu des alternances ou qui n'ont pas occupé d'emploi, on souhaite plutôt étudier les facteurs qui expliquent leur plus ou moins grande insertion sur le marché de l'emploi.

On a donc analysé, du point de vue des situations familiales, des caractéristiques socio-démographiques et des trajectoires futures, cinq catégories d'actifs pauvres définies par leur profil d'activité initial (les résultats sont détaillés dans l'annexe 2). Cette analyse confirme en pre-

mier lieu le lien entre profil d'activité et risque de pauvreté : il varie de 6 % pour les salariés à temps complet toute l'année à 40 % pour les actifs n'ayant pas eu d'emploi dans l'année. Mais elle montre également que le même profil d'activité est associé à des risques de pauvreté inégaux selon les configurations familiales.

### À profil d'activité donné, un risque de pauvreté sensible à la configuration familiale

Pour une personne vivant en couple, le risque de pauvreté dépend de manière cruciale du nombre d'actifs parmi les deux conjoints : il est de 10 % pour les couples bi-actifs, mais trois fois plus élevé pour les couples mono-actifs (cf. tableau 7). Plus généralement, les situations familiales dans lesquelles se trouvent les actifs pauvres peuvent aussi bien jouer d'une certaine façon en « compensation » d'une situation d'activité peu favorable, ou au contraire renforcer, voire déterminer, le risque de pauvreté. Par exemple, en moyenne, 25 % des personnes en emploi à temps

Tableau 6  
Répartition des actifs pauvres et non pauvres de première année selon leur profil d'activité initial et leur trajectoire

En %

Profil d'activité en 1994 : ... et profil d'activité en 1997	En % pour chaque catégorie d'actifs		En % du profil initial		Taux de pauvreté en 1997 des pauvres en 1994
	Pauvres	Non-pauvres	Pauvres	Non-pauvres	
<b>Emploi salarié à temps complet</b>	<b>29</b>	<b>66</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>53</b>
Et en emploi tous les mois de la dernière année	24	60	83	90	53
– dont emploi à temps complet pendant 4 ans	22	54	77	82	52
Et en alternances la dernière année	3	3	9	5	46
Et aucun emploi la dernière année	2	3	7	5	64
<b>Emploi salarié à temps partiel</b>	<b>13</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>50</b>
Et en emploi tous les mois de la dernière année	9	7	66	78	44
– dont : en emploi à temps partiel pendant 4 ans	6	4	43	47	49
Et en alternances la dernière année	2	1	14	12	60
Et aucun emploi la dernière année	3	1	20	10	62
<b>Emploi indépendant</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>66</b>
Et en emploi tous les mois de la dernière année	13	8	78	89	65
– dont emploi indépendant pendant 4 ans	12	7	73	80	67
Et en alternances la dernière année	1	1	8	5	51
Et aucun emploi la dernière année	2	1	14	6	79
<b>Alternances</b>	<b>24</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>51</b>
Et en emploi tous les mois de la dernière année	10	6	41	53	41
Et en alternances la dernière année	7	3	29	24	58
Et aucun emploi la dernière année	7	3	29	23	59
<b>Aucun emploi</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>63</b>
Et en emploi tous les mois de la dernière année	3	1	15	35	31
Et en alternances la dernière année	3	1	18	18	59
Et aucun emploi la dernière année	11	2	66	46	72
– dont aucun emploi pendant 4 ans	10	2	58	38	71
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>56</b>

Champ : individus de 17 à 60 ans en 1994, actifs au moins six mois en 1994, vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est étudiante à aucune des vagues et avec un calendrier d'activité complet de la vague 1 à la vague 4.  
Source : Panel européen des ménages, vagues 1 (octobre 1994) à 4 (octobre 1997), Insee.

partiel toute l'année et vivant seules sont pauvres ; ce taux passe, pour la même situation d'activité, à 41 % s'il s'agit d'une personne en couple dont le conjoint est inactif, ou à 55 % pour un parent isolé (12), mais il n'est que de 10 % pour une personne qui vit en couple avec un conjoint travaillant toute l'année à temps complet.

À l'inverse, une personne seule en emploi à temps complet toute l'année a un risque de pauvreté de 2 %, qui s'élève à 25 % si elle vit en couple avec un conjoint inactif. Dans ce type de situation, qui concerne le plus souvent des hommes, une augmentation de l'offre de travail de leur ménage apparaît en outre souvent peu probable (cf. annexe 2).

La question de la pauvreté des actifs peut ainsi s'envisager selon diverses perspectives. Dans certains cas en effet, elle relève clairement de difficultés connues par les individus sur le marché du travail (chômage, emploi instable). Dans d'autres cas, notamment celui des familles monoparentales ou des couples mono-actifs, elle renvoie plus largement à des choix de société : possibilité de combiner emploi et res-

ponsabilités familiales, mais aussi prise en charge par le système de protection sociale des familles (en général nombreuses) dont la mère reste au foyer.

### La difficile analyse des sorties de pauvreté

Les taux de pauvreté que l'on observe à trois ans doivent être interprétés avec précaution (cf.

12. Le taux de pauvreté des parents isolés, très supérieur à celui des autres actifs, semble lié à l'utilisation du revenu courant déclaré à l'enquête pour estimer la pauvreté (réponse du ménage à une unique question). Il est probable que de nombreux parents isolés oublient de tenir compte dans ce revenu de certaines ressources compensant la monoparentalité (notamment les pensions alimentaires, les allocations de parents isolés, les prestations logement qui sont plus élevées pour les familles monoparentales, etc.), ce qui conduirait à un taux de pauvreté fortement surestimé. D'ailleurs, la proportion de familles monoparentales dans les ménages pauvres est nettement plus forte dans le Panel si l'on calcule le niveau de vie à partir du revenu courant que si on le calcule à partir du revenu annuel (obtenu par sommation de nombreuses composantes de revenus, cf. Zoyem (2001)). Avec une autre source (l'enquête Revenus fiscaux), Hourriez (2001) montre qu'à situation identique sur le marché du travail, un salarié qui élève seul un ou plusieurs enfants serait en effet à peine plus souvent pauvre qu'un salarié qui se trouve dans une autre configuration familiale et ce résultat s'expliquerait par les prestations qui compensent les charges familiales des parents isolés ayant un emploi.

Tableau 7  
Taux de pauvreté et répartition des actifs pauvres et non pauvres selon le type de ménage et le profil d'activité en vague 1

Type de ménage	Taux de pauvreté (%)	% par type de ménage	
		Actifs pauvres	Actifs non pauvres
<b>Couple bi-actif</b>	<b>10</b>	<b>38</b>	<b>63</b>
Les deux conjoints en emploi salarié à temps complet toute l'année	2	3	32
Les deux conjoints indépendants	28	7	3
L'un à temps complet (ou indépendant), l'autre à temps partiel	10	7	11
L'un en emploi toute l'année et l'autre en alternances	13	13	15
Les deux conjoints en alternances	46	8	2
<b>Couple mono-actif</b>	<b>30</b>	<b>22</b>	<b>9</b>
Le conjoint actif salarié à temps complet (ou indépendant) toute l'année	25	15	8
Le conjoint actif en emploi salarié à temps partiel toute l'année	41	1	0
Le conjoint actif en alternances	51	6	1
<b>Parents isolés</b>	<b>30</b>	<b>8</b>	<b>3</b>
Emploi salarié à temps complet toute l'année ou indépendant	10	2	3
Emploi salarié à temps partiel toute l'année	55	2	0
Alternances	71	2	0
Aucun emploi	94	3	0
<b>Personnes seules</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>11</b>
Emploi salarié à temps complet toute l'année ou indépendant	2	1	9
Emploi salarié à temps partiel toute l'année	25	1	1
Alternances	29	4	2
Aucun emploi	61	3	0
<b>Enfants vivant chez leur(s) parent(s), hors ménages complexes</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>8</b>
Emploi toute l'année	16	6	5
Alternances	29	5	2
Aucun emploi	39	3	1
<b>Autres (personnes appartenant à des ménages complexes)</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : actifs en 1994 (actifs au moins six mois entre novembre 1993 et octobre 1994) de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante et ayant un calendrier d'activité complet.  
Source : Panel européen des ménages, vague 1 (octobre 1994), Insee.

encadré 1). Ils indiquent néanmoins que la probabilité de sortir de la pauvreté ne dépend pas que des profils et des trajectoires d'activité, même si elle en dépend de manière significative (13). La plus faible probabilité de sortie s'observe ainsi pour les actifs n'ayant occupé d'emploi ni lors de la première année, ni lors de la quatrième : 72 % sont toujours pauvres, contre 56 % en moyenne des actifs pauvres initialement. Mais ceux qui étaient en emploi tout au long de la première année ne sont pas significativement moins souvent pauvres en quatrième année que la moyenne des actifs pauvres. Parmi eux, les indépendants ont un taux de pauvreté à trois ans sensiblement plus élevé (66 %). Comme le montre l'analyse détaillée de ces cas (cf. annexe 2), la grande stabilité des situations de ces personnes fait qu'il y a peu de raisons que leurs revenus soient modifiés dans des proportions importantes, et donc qu'ils sortent de la pauvreté.

L'analyse des sorties de pauvreté relève toutefois d'un exercice difficile. D'abord, les caractéristiques socio-démographiques des individus peuvent être très différentes d'un profil à l'autre : ainsi, le profil « temps partiel » est très majoritairement féminin, les jeunes en phase d'insertion sont surreprésentés dans les profils d'alternances (14). Il est alors délicat de faire la part de ce qui relève de l'effet de la trajectoire initiale ou de ce qui reflète les caractéristiques des individus sur la base de seules statistiques descriptives. Ensuite, si l'activité est une caractéristique individuelle, la pauvreté est une caractéristique évaluée à partir des revenus du ménage. Aussi, dans les situations initiales comme dans les changements qui les modifient, il faut tenir compte à la fois de ce qui est « individuel » au sens strict, et de ce qui caractérise les autres membres du ménage : quelle que soit la situation initiale des personnes et de leur ménage, celle-ci peut connaître de nombreuses évolutions en trois ans. Certaines, d'ordre démographique, sont liées au cycle de vie : le ménage peut s'agrandir, suite à une naissance, ou au contraire, des enfants devenus grands peuvent le quitter, etc. Enfin, à composition du ménage inchangé, de nombreux facteurs peuvent modifier la situation de pauvreté, comme le changement de situation d'un membre du ménage sur le marché de l'emploi, l'évolution de ses revenus, ou la variation du nombre d'unités de consommations du ménage (par exemple, si un membre du ménage atteint quatorze ans). De nombreux facteurs, d'ordre très divers, entrent donc en ligne de compte.

Face à cette complexité, une comparaison entre les actifs restés pauvres ans trois ans plus tard et ceux qui ne le sont plus apporte quelques éclairages : dans quelle mesure les individus qui composent ces deux groupes sont-ils différents par leurs caractéristiques individuelles, leurs situations initiales ou les changements qu'ils ont pu connaître en trois ans ?

### **Actifs restés pauvres, actifs sortis de la pauvreté : des caractéristiques individuelles assez proches**

Sans que les écarts soient spectaculaires, les caractéristiques individuelles des actifs restés pauvres et de ceux sortis de la pauvreté présentent quelques différences. En particulier, les actifs sortis de la pauvreté en vague 4 sont en moyenne plus souvent jeunes et plutôt mieux dotés scolairement que ceux restés pauvres (cf. tableau 8). Ce sont par ailleurs plus souvent des personnes de nationalité française, des femmes, et des personnes qui vivent seules ou en couple sans enfant (15). Enfin, les actifs qui ne sont plus pauvres étaient moins souvent en vague 1 dans les situations de pauvreté les plus profondes, et leur niveau de vie apparaît en moyenne un peu moins faible que celui des actifs restés pauvres : inférieur de 21 % au seuil de pauvreté pour les premiers et 27 % pour les seconds.

Si les différences de caractéristiques individuelles ne semblent pas déterminantes, qu'en est-il des changements ? Pour les dénombrer et les caractériser, on a comparé les situations initiales et finales : un changement est la différence entre la valeur initiale d'une caractéristique et sa valeur à la dernière observation (trois ans plus tard). Les domaines retenus sont les situations individuelles sur le marché du travail, la position de la personne dans son ménage et les

13. Des tests d'indépendance du chi-deux sont rejetés au seuil de 1 %.

14. Parmi les jeunes en études en octobre 1993, environ les trois quarts deviennent « actifs » au sens de l'étude au cours d'une des trois années étudiées. La première année où ils sont considérés comme actifs, 36 % sont en emploi toute l'année, 50 % sont dans un profil d'alternance (chômage et emploi ou inactivité et emploi), et 14 % n'ont aucun emploi. Un jeune sur deux connaît donc l'emploi et le non-emploi lors de sa première année d'activité. Ils sont donc logiquement surreprésentés parmi les actifs pauvres ayant ces trajectoires : un quart des actifs pauvres ayant connu l'emploi et le non-emploi en 1993-1994 ont moins de 25 ans, contre 15 % de l'ensemble des actifs pauvres.

15. On ne compare ici que les personnes restées actives. Il est possible qu'un effet de sélection joue sur la composition de cette sous-population ; la surreprésentation des femmes dans les sorties de pauvreté, pourrait en être une illustration, dans la mesure où celles restées actives pourraient être plus qu'en moyenne des femmes dont la situation sur le marché du travail était initialement plus favorable.

caractéristiques du ménage (composition, taille, et activité des autres membres du ménage) ; on a également tenu compte de l'identité du ménage d'appartenance, afin de repérer les éventuels changements de ménage.

Dans l'ensemble, les trois-quarts des actifs pauvres restés actifs avaient connu au moins un changement au cours de la période examinée, cette proportion s'élevant à 81 % parmi les actifs qui ne sont plus pauvres à la dernière observation (16) contre 71 % parmi ceux qui sont restés pauvres.

Pour caractériser ces changements, deux grands domaines ont d'abord été considérés : ceux relatifs à l'activité (situation sur le marché du travail ou volume d'emploi de la personne, mais aussi des autres membres de son ménage d'appartenance), susceptibles d'entraîner des variations du revenu d'activité et ceux relatifs à la configuration familiale, susceptibles de modifier le nombre d'unités de consommation. Ces deux domaines de changement ne sont pas exclusifs l'un de l'autre. Environ 45 % des actifs pauvres

en vague 1 toujours actifs en vague 4 avaient connu au moins une modification de leur situation personnelle sur le marché du travail, 52 % vivaient dans un ménage dont au moins une autre personne avait connu une modification de sa situation vis-à-vis de l'emploi, et 40 % une modification relative à la composition de leur ménage d'appartenance ; quel que soit le domaine, les changements apparaissent plus fréquents parmi les actifs qui ne sont plus pauvres en vague 4 (cf. tableau 9).

La faible taille de l'échantillon ne permettant pas d'illustrer toutes les configurations possi-

16. Près de 20 % des actifs sortis de la pauvreté n'auraient ainsi connu aucun changement entre leur situation initiale et finale. Ces cas un peu particuliers posent évidemment la question d'un effet d'erreur de mesure sur le revenu (cf. encadré 1), d'autant que les personnes en question se différencient assez nettement de l'ensemble des actifs pauvres quant à leur situation initiale sur le marché du travail : 93 % occupaient en vague 1 un emploi toute l'année, contre 60 % de l'ensemble ; par ailleurs, 40 % étaient indépendants, catégorie dont les revenus sont susceptibles de connaître des variations de plus grande amplitude (à la hausse comme à la baisse d'ailleurs) que ceux des salariés. En ce qui concerne leur niveau de vie initial, 76 % avaient un revenu supérieur à 80 % du seuil de pauvreté, contre 50 % de l'ensemble (et 58 % des actifs qui n'étaient plus pauvres en vague 4).

Tableau 8  
**Caractéristiques individuelles des actifs pauvres de la vague 1 selon leur situation par rapport au seuil de pauvreté en vague 4**

En %

Caractéristiques initiales	Pauvres en vague 4	Non-pauvres en vague 4	Ensemble
<b>Tranche d'âges</b>			
Moins de 25 ans	11	20	15
De 25 à moins de 35 ans	27	28	27
De 35 à moins de 50 ans	44	41	43
50 ans et plus	18	11	15
<b>Sexe</b>			
Hommes	64	54	60
Femmes	36	46	40
<b>Nationalité</b>			
Française	82	92	86
Autre	18	8	14
<b>Diplôme le plus élevé</b>			
Bac et plus	56	68	61
BEPC, CAP	23	23	23
CEP	21	9	16
<b>Type de ménage</b>			
Personne seule	5	8	6
Couple sans enfant	5	10	7
Couple avec 1 ou 2 enfant(s)	39	37	39
Couple avec plus de 2 enfants	31	25	28
Famille monoparentale	11	7	9
Autre type de ménage	9	13	11
<b>Écart initial au seuil de pauvreté (niveau de vie en % du seuil de pauvreté)</b>			
Plus de 90 % du seuil de pauvreté	24	29	26
De 90 % à plus de 80 % du seuil de pauvreté	20	30	24
De 80 % à plus des 2/3 du seuil de pauvreté	23	18	21
Des 2/3 à plus de la moitié du seuil de pauvreté	20	19	20
La moitié du seuil de pauvreté et en dessous	13	4	9

Champ : actifs pauvres en vague 1, présents aux trois vagues suivantes et actifs en vague 4.  
Source : Panel européen des ménages, vagues 1 à 4, Insee.

bles, on a ensuite isolé les modifications par rapport à la situation initiale selon qu'elles avaient porté seulement sur la situation individuelle sur le marché du travail, ou seulement sur la composition du ménage (en isolant les cas où les personnes avaient changé de ménage d'appartenance), ou seulement sur l'activité des autres membres du ménage à composition inchangée (cf. tableau 9). Les changements de situation personnelle sur le marché du travail ont concerné relativement plus souvent les actifs qui sont restés pauvres que ceux qui ne le sont plus (respectivement 20 % et 14 %). À l'inverse, les changements ayant concerné exclusivement l'activité des autres membres du ménage représentent une proportion plus forte des actifs qui ne sont plus pauvres (19 %) que de ceux qui sont restés pauvres (12 %). Ces types de changements « exclusifs » couvrent un peu plus de la moitié des modifications des situations initiales. Une proportion non négligeable des changements porte donc sur plusieurs domaines, ce qui

est assez logique : en particulier, les changements dans le comportement d'activité de la personne elle-même ou des autres membres de son ménage sont probablement en partie endogènes à des changements de la composition du ménage. Par ailleurs, les changements de ménage ont concerné nettement plus souvent les actifs qui ne sont plus pauvres (13 %) que ceux qui le sont toujours (5 %).

Les changements relatifs à la configuration familiale sont le plus souvent des départs d'enfants (25 %), puis des naissances ou autres arrivées d'enfants (familles recomposées) ; au niveau individuel, les événements les plus fréquents sont les mises en couple (6 %) et le départ du foyer parental (5 %, dont plus de la moitié s'accompagnent d'une mise en couple). Les départs d'enfants sont plus fréquents dans les ménages des actifs qui ne sont plus pauvres, de même que les mises en couple et les départs du foyer parental.

Tableau 9  
Domaine et nature des changements de situation selon le niveau de vie en vague 4

	Pauvres en vague 4	Non-pauvres en vague 4	Ensemble
En %			
<b>Changements par domaine (1)</b>			
Situation individuelle sur le marché du travail	42	48	45
– dont exclusivement ce changement	20	14	17
Situation des autres membres du ménage sur le marché du travail	47	59	52
– dont exclusivement ce changement	12	19	15
Configuration familiale	36	44	40
– dont exclusivement la composition du même ménage	12	10	12
– la personne n'appartient plus au même ménage	5	13	9
<b>Ensemble des changements exclusifs</b>	<b>49</b>	<b>56</b>	<b>53</b>
<b>Autres changements</b>	<b>51</b>	<b>44</b>	<b>47</b>
<b>Total des changements</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Nature des changements dans la composition du ménage (2)</b>			
Mise en couple	2	11	6
Séparation ou décès du conjoint	2	3	2
Naissance(s)	6	7	6
Autre(s) arrivée(s) d'enfant(s)	7	3	5
Départ d'enfant(s)	20	31	25
Arrivée d'une autre personne (hors conjoint ou enfant)	2	1	2
Départ d'une autre personne (hors conjoint ou enfant)	3	3	3
Enfant ayant quitté le foyer parental	2	9	5
<b>Impact des changements</b>			
Sur le volume d'emploi de la personne elle-même :			
– augmentation	17	27	21
– diminution	20	13	17
Sur le volume d'emploi des autres membres du ménage :			
– augmentation	19	32	24
– diminution	20	24	22
Sur le volume d'emploi au niveau de l'ensemble du ménage :			
– augmentation	27	41	33
– diminution	34	27	31
Sur la taille des ménages d'appartenance :			
– augmentation	13	10	12
– diminution	19	31	24
1. Total supérieur à 100 % du fait de la non exclusivité des domaines d'événements.			
2. Total supérieur à la proportion de changements ayant modifié la composition du ménage du fait de la non exclusivité des domaines d'événements.			

Champ : actifs pauvres en vague 1, présents aux trois vagues suivantes et actifs en vague 4.  
Source : Panel européen des ménages, vagues 1 à 4, Insee.

Tableau 10  
Impact des caractéristiques initiales et des changements sur la sortie de pauvreté

Paramètres	Coefficient	Chi2 (Wald)	Écart de probabilité
Constante (et probabilité de la situation de référence)	- 0,32	0,4	(42,1)
<b>CARACTÉRISTIQUES INITIALES</b>			
<b>Sexe</b>			
<i>Masculin</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Féminin	0,39	3,2	
<b>Tranche d'âges</b>			
Moins de 25 ans	- 0,34	0,7	
De 25 à moins de 35 ans	- 0,40	2,9	
De 35 à moins de 50 ans	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
50 ans et plus	- 0,34	1,3	
<b>Diplôme</b>			
Au plus CEP	- 0,55	2,9	
<i>BEPC, CAP, BEP</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Bac	- 0,15	0,5	
Supérieur	0,09	0,1	
<b>Nationalité</b>			
<i>Française</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Autre nationalité	- 0,87***	7,3	- 18,8
<b>Profil d'activité</b>			
Temps complet 12 mois	1,15***	10,1	+ 27,6
Temps partiel 12 mois	0,20	0,3	
Indépendant	- 0,26	0,4	
<i>Alternances</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Aucun emploi	- 0,45	1,6	
<b>Type de ménage et activité des autres membres du ménage</b>			
Personne seule	0,60	1,6	
Personne en couple sans enfant, 2 actifs	1,56***	8,1	+ 35,5
Personne en couple sans enfant, 1 seul actif	0,66	1,5	
<i>Personne en couple avec 1 ou 2 enfant(s), 2 actifs</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Personne en couple avec 1 ou 2 enfant(s), 1 actif	- 0,99**	8,2	- 21,0
Personne en couple avec 3 enfants et plus, 2 actifs	- 0,06	0,0	
Personne en couple avec 3 enfants et plus, 1 actif	- 1,51***	16,6	- 28,2
Chef de famille monoparentale, enfant actif	- 0,56	0,4	
Chef de famille monoparentale, enfant inactif	- 1,14***	8,0	- 23,3
Enfant vivant chez ses parents	0,19	0,3	
Autre cas	0,65	3,1	
<b>Écart au seuil de pauvreté</b>			
<i>Revenu initial supérieur à 90 % du seuil de pauvreté</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Revenu initial de 80 à 90 % du seuil	0,37	2,3	
Revenu initial de 2/3 à 80 % du seuil	- 0,45	2,9	
Revenu initial inférieur ou égal à 2/3 du seuil	- 0,42	2,6	
<b>CHANGEMENTS</b>			
<b>Profil d'activité</b>			
<i>Aucun changement de la situation d'activité</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Nette amélioration	0,79***	6,8	+ 19,4
Nette détérioration	- 0,59**	3,9	- 13,4
Autres changements	- 0,00	0,0	
<b>Démographie du ménage</b>			
<i>Aucun changement de la démographie du ménage</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
La personne vit toujours dans le même ménage et			
- mise en couple	0,66	0,8	
- naissance(s)	0,18	0,2	
- autres arrivées d'enfants (familles recomposées)	- 1,32**	4,1	- 26,8
- autres arrivées	- 1,22	1,9	
- départ du conjoint	0,94	1,4	
- départ d'enfant(s)	0,84***	10,2	+ 20,6
- départ d'un autre membre du ménage	- 1,32	2,9	
La personne ne vit plus dans le même ménage	0,94	3,4	
<b>Activité des autres membres du ménage</b>			
<i>Aucun changement</i>	<i>Réf.</i>	<i>Réf.</i>	
Le volume d'emploi a augmenté	0,73***	10,7	+ 18,3
Le volume d'emploi a diminué	- 0,11	0,2	
Nombre d'observations		748	
dont : ne sont plus pauvres		311	
Pseudo R <sup>2</sup>		0,31	

Lecture : le modèle (logit) inclut également des indicatrices (non reportées ci-dessus) permettant de contrôler l'état de santé en vague 1, la taille d'unité urbaine, et tenant compte d'un éventuel déménagement. Seuil de significativité : \*\*\* : 1 %, \*\* : 5 %. Les écarts de probabilité (exprimés en points de pourcentage) ne sont indiqués que pour les caractéristiques dont l'effet est significatif au seuil de 5 %. Ils se lisent par rapport à la probabilité de sortie de pauvreté de la situation de référence (qui est de 42,1 %) ; par exemple, une personne qui ne différerait de la référence que par le fait qu'elle ne serait pas de nationalité française a une probabilité de sortie de pauvreté de 42,1-18,7, soit 23,4 %.

Champ : actifs pauvres en vague 1, présents aux trois vagues suivantes et actifs en vague 4.

Source : Panel européen des ménages, vagues 1 à 4, Insee.

L'effet apparent de ces changements sur les volumes d'emploi (mesuré en nombre total de mois de travail) et la taille des ménages est sans surprise. Les variations du volume d'emploi ont plus souvent été des hausses dans les ménages des actifs qui ne sont plus pauvres en vague 4 (41 %) que parmi les autres (27 %), et les variations de la taille du ménage d'appartenance ont plus souvent été des baisses parmi les actifs devenus non pauvres (31 %) que parmi les autres (19 %). Dans la logique d'un calcul du niveau de vie, les actifs qui ne sont plus pauvres ont ainsi plus souvent que les autres connu des changements qui augmentent – potentiellement – le revenu d'activité et/ou qui diminuent le nombre d'unités de consommation.

### **Le jeu complexe des situations initiales et des changements**

Dans quelle mesure ces différences, constatées une à une, sont-elles significatives lorsque l'on tient compte à la fois des situations initiales individuelles et familiales et des changements ? Pour apporter quelques éléments de réponse, on a modélisé la probabilité de sortir de la pauvreté en retenant l'ensemble de ces paramètres. Comme habituellement, ce type de modélisation vise à évaluer la significativité statistique de l'effet d'une caractéristique particulière sur le fait de se trouver dans un état plutôt que dans un autre. Ici, les deux états possibles sont actif et pauvre ou actif et non-pauvre en vague 4, parmi un ensemble de personnes qui étaient toutes actives et pauvres trois ans plus tôt (en vague 1). L'effet des caractéristiques prises en compte est apprécié par rapport à une situation de référence ; on a retenu celle d'un homme, âgé de 35 ans à moins de 50 ans et dans un profil d'alternances en vague 1, vivant en couple avec une conjointe active (au sens de l'étude) et un ou deux enfants, et dont le profil d'activité et la configuration familiale sont identiques en vague 4.

Par rapport à ce que suggéraient les statistiques descriptives, la modélisation confirme le faible impact des caractéristiques individuelles sur la probabilité de sortir de la pauvreté, exception faite de la nationalité : les actifs pauvres qui ne sont pas français ont une probabilité significativement moindre de sortie que les actifs pauvres français (cf. tableau 10). L'effet du niveau de vie initial n'apparaît pas non plus significatif.

En ce qui concerne l'effet du profil d'activité initial, l'impact de l'emploi salarié à temps complet toute l'année apparaît positif, et ce contre n'importe quel autre profil d'activité ; autrement dit, l'impact de l'un ou l'autre des autres profils est relativement indifférencié sur la sortie de pauvreté à trois ans. Ce résultat n'était pas immédiat : les situations d'emploi les plus « favorables » initialement peuvent être les plus durables, mais sont aussi celles qui sont les moins « améliorables », ou par rapport auxquelles les changements risquent plus d'être des dégradations. L'effet de la stabilité dans ce profil semble donc prédominer.

Enfin, dans les configurations familiales, c'est la situation d'activité du conjoint qui a le plus d'impact : quel que soit le nombre d'enfants, un conjoint inactif diminue significativement la probabilité de sortie, et pour les couples sans enfant, un conjoint actif élève significativement celle-ci. Plus largement, la présence d'au moins un autre actif dans les ménages comptant plusieurs personnes semblerait jouer plutôt positivement sur la probabilité de sortie. Par exemple, les chefs de famille monoparentale ont une plus faible probabilité de sortie qu'un couple bi-actif avec un ou deux enfants (situation de la référence), mais cet effet n'est pas significatif s'ils ont un enfant actif.

Quant à l'effet des changements ayant modifié le profil d'activité individuel ou l'activité des autres membres du ménage il n'est pas surprenant : une amélioration de la situation individuelle sur le marché du travail a un impact significatif et positif sur la sortie de pauvreté, une détérioration a un effet inverse ; cela joue dans le même sens et avec une intensité très proche qu'il s'agisse de l'activité de la personne elle-même ou de celle des autres membres du ménage. Dans les changements affectant la démographie du ménage, seuls semblent jouer d'une part les arrivées d'enfants hors naissances, dont l'impact est négatif, et d'autre part les départs d'enfants, dont l'impact est positif.

Avec les réserves nécessaires dues aux faiblesses des données (cf. encadré 1), cette modélisation apporte quelques éclairages si l'on cherche à hiérarchiser l'impact des différents paramètres qui sont en jeu : la plus forte variabilité des chances de sortie apparaît alors venir d'abord de la dimension familiale (configuration initiale et changements). □



---

## BIBLIOGRAPHIE

- Accardo J. et Fall M. (1996)**, « La mesure des revenus dans les enquêtes ménages et la fiabilité des indicateurs d'inégalité dérivés », document de travail DSDS, n° F-9602, Insee.
- Acs G., Ross Phillips K. et McKenzie D. (2000)**, « Playing by the Rules but losing the Game : America's Working Poor », *The Urban Institute*, May.
- Breuil-Genier P., Legendre N. et Valdelièvre H. (2001)**, « Panel d'individus versus panel de logement ou : que peut-on dire de la qualité du panel européen ? » à paraître dans les Actes des journées de méthodologie statistique, *Insee Méthodes*.
- Galtier B. (1999)**, « Les temps partiels : entre emplois choisis et emplois "faute de mieux" », *Économie et Statistique*, n° 321-322, pp. 57-77.
- Hourriez J.-M. (2001)**, « Avoir un emploi et être pauvre. Bas salaires, sous-emploi et chômage, quels liens avec la pauvreté », *France Portrait Social*, pp. 111-130.
- Hourriez J.-M. et Olier L. (1997)**, « Niveau de vie et taille du ménage : estimations d'une échelle d'équivalence », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 65-94.
- Iceland J. (2001)**, « Poor Working Families : New Insights from an Improved Poverty Measure », *Social Science Quarterly*, n° 82 : 2.
- Insee (1997)**, « Mesurer la pauvreté aujourd'hui », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310.
- Klein B.W. et Rones P.L. (1989)**, « A Profile of the Working Poor », *Monthly Labor Review*, Oct.
- Lagarenne C. et Legendre N. (2000)**, « Les travailleurs pauvres en France : facteurs individuels et familiaux », *Économie et Statistique*, n° 335, pp. 3-24.
- Lollivier S. et Verger D. (1997)**, « Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 113-142.
- OCDE (2001)**, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, juin.
- Zoyem J.-P. (2001)**, « Calendrier de revenus et diagnostic de la pauvreté : le cas du panel européen des ménages », Insee, document de travail DECE, n° G2001/15, novembre.

Le lecteur pourra aussi consulter

**Ansieau D., Cases C. et Chambaz C. (1997)**, « Le panel communautaire des ménages », *Courrier des statistiques*, n° 83-84.

**Dubois C. et Jeandidier B. (2000)**, « Dans quelle mesure les événements d'emploi et les événements familiaux peuvent-ils expliquer les transitions individuelles de pauvreté ? », 7<sup>e</sup> Journées d'études Cereq-Lasmas-Idl, Nancy, mai 2000.

**Hourriez J.-M. et Legris B. (1997)**, « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats », *Économie et Statistique*, n° 308-309-310, pp. 35-63.

**Kim M. (1998)**, « Are the Working Poor Lazy ? », *Challenge*, vol. 41, n° 3, May/June 1998, pp. 85-99.

---

### COMPARAISON DES VAGUES 1 À 4 DU PANEL EUROPÉEN ET DE L'ENQUÊTE REVENUS FISCAUX 1996

Un article déjà publié (Lagarenne et Legendre, 2000) fournit des estimations du nombre d'actifs pauvres très différentes de celles auxquelles on aboutit dans la présente étude. Certes, ce précédent article, basé sur l'enquête *Revenus fiscaux*, se plaçait sur un champ légèrement différent (aucune limite d'âge supérieure n'était fixée) et retenait la demi-médiane pour définir le seuil de pauvreté. Toutefois, même si l'on adopte ces conventions dans cette annexe afin de pouvoir comparer les résultats du *Panel* à ceux issus de *Revenus fiscaux*, d'importantes différences demeurent.

#### Pauvreté au sein des ménages

La principale différence entre les résultats issus de ces deux sources concerne l'estimation du nombre de pauvres. En effet, les seuils de pauvreté au seuil de 50 % sont légèrement différents entre les deux enquêtes (cf. tableau A), mais surtout, les distributions de revenus se distinguent assez nettement dans les bas revenus (cf. graphique). Il y a systématiquement plus de bas revenus dans le *Panel européen* (vague 3) que dans l'enquête *Revenus fiscaux* portant sur les revenus de la même année (1996). En effet, les deux enquêtes ne retiennent pas le même concept de revenu.

- En premier lieu, cet article-ci se base sur un revenu mensuel à date d'enquête (« En considérant l'ensemble des revenus de tous les individus du ménage actuellement, quel est le montant mensuel des revenus nets (de contribution sociales et de CSG) dont votre ménage dispose ? »). Il est donc logique que ce revenu ait une variance plus importante qu'un revenu annuel comme celui qui est utilisé dans *Revenus fiscaux*.
- Les contours du revenu ne sont pas non plus les mêmes. Ainsi, dans le revenu disponible reconstitué à partir des *Revenus fiscaux*, les impôts directs (impôts sur le revenu et taxe d'habitation) sont retranchés, ce qui doit toutefois avoir un impact relativement faible – en tout cas pour l'impôt sur le revenu – dans le bas de la

distribution. Ces impôts n'ont pas été déduits du revenu déclaré par le ménage dans le *Panel*. De même, les revenus déclarés au fisc peuvent être artificiellement minorés (et éventuellement même être négatifs), ce qui n'est pas le cas des revenus déclarés par le ménage. Ainsi, un indépendant imposé selon le système du forfait peut déclarer au fisc un revenu (forfaitaire) qui ne reflète pas sa situation économique réelle. Ou une personne qui bénéficie d'un avantage du type Périssol (1) peut faire baisser de manière très importante son revenu imposable. À l'inverse, les revenus du patrimoine non soumis à l'impôt sur le revenu ou les transferts entre ménages non déclarés au fisc ne sont pas inclus dans le revenu disponible calculé d'après l'enquête *Revenus fiscaux*, alors qu'ils sont (en théorie) pris en compte par le ménage pour son estimation de son revenu mensuel actuel (la question sur le revenu mensuel actuel vient notamment après une série de questions sur les revenus du patrimoine). Toutefois, tous ces effets devraient conduire à des revenus plus élevés dans le *Panel* que dans *Revenus fiscaux*. Des sous-déclarations des revenus de la part des ménages lors de l'enquête pourraient en revanche expliquer qu'il semble y avoir plus de bas revenus dans le *Panel*. Ainsi, il est plausible qu'un certain nombre de ménages omettent de tenir compte dans leur « revenu courant » de leur allocation logement, en particulier si celle-ci est versée directement au propriétaire.

- De manière générale, les taux de pauvreté issus des enquêtes auprès des ménages sont plus élevés que ceux que l'on obtient en exploitant des données fiscales (Accardo et Fall, 1996), mais les raisons de ce phénomène restent encore peu claires.

1. Certaines années, des contribuables ayant investi dans des logements neufs en s'engageant à les louer pour une durée minimale (et dans des conditions définies) ont pu déduire de leur revenu imposable une part importante de la valeur du bien immobilier.

Tableau A  
**Comparaison des seuils de pauvreté en euros et des nombres de pauvres de 17 ans et plus entre le *Panel* et l'enquête *Revenus fiscaux***

	Panel européen des ménages				Revenus fiscaux 1996
	Vague 1 (1994)	Vague 2 (1995)	Vague 3 (1996)	Vague 4 (1997)	
Seuil de pauvreté (en euros à partir des montants en francs de 1997) :					
– à 50 %	520,43	525,07	518,77	530,46	540,54
– à 60 %	624,80	629,96	622,55	636,61	648,65
Nombre de personnes de 17 ans et plus (millions)	43,9	44,4	44,9	45,1	44,5
dont : pauvres au seuil de 50 %	4,8 (11 %)	4,7 (10,7 %)	4,7 (10,5 %)	4,5 (9,9 %)	3,3 (7,5 %)
<i>dont : actifs pauvres (50 %)</i>	2,2	2,2	2,1	2,0	1,8
dont : pauvres au seuil de 60 %	8,0 (18,2 %)	7,6 (17,1 %)	7,9 (17,7 %)	7,9 (17,4 %)	
<i>dont : actifs pauvres (60 %)</i>	3,7	3,5	3,5	3,4	

Champ : personnes de 17 ans et plus n'appartenant pas à un ménage dont la personne de référence est étudiante.  
Sources : Panel européen des ménages, vagues 1 à 4, Insee et enquête Revenus fiscaux, 1996, Insee-DGI.

Enfin, il reste encore des différences de champ entre les estimations issues de l'enquête *Revenus fiscaux* et du *Panel* :

- Ainsi, les ménages ayant des revenus fiscaux négatifs ne sont pas pris en compte dans les travaux portant sur *Revenus fiscaux*, ce qui conduit éventuellement à sous-estimer les bas revenus.
- Les estimations tirées du *Panel* pour 1996 proviennent de la troisième vague. Or, l'attrition est sélective. En particulier, les pauvres sont plus souvent perdus que les non-pauvres, et la pondération ne corrige pas entièrement cet effet (cf. encadré 3). Mais encore une fois, cet effet va dans le sens inverse.

Force est de constater que nombre des arguments précédents justifieraient un taux de pauvreté plus élevé dans *Revenus fiscaux* que dans le *Panel*, plutôt que l'inverse. Seule la sous-déclaration et le fait que le revenu exploité soit un revenu mensuel pourraient expliquer le taux de pauvreté élevé dans le *Panel*.

### Trajectoires des actifs pauvres

Si le nombre d'actifs pauvres est estimé de manière assez différente dans les deux sources (ce qui est avant tout lié aux différences d'estimation du nombre de pauvres), les trajectoires des actifs pauvres semblent comparables dans les deux enquêtes. L'article sur *Revenus fiscaux* retient une nomenclature légèrement différente

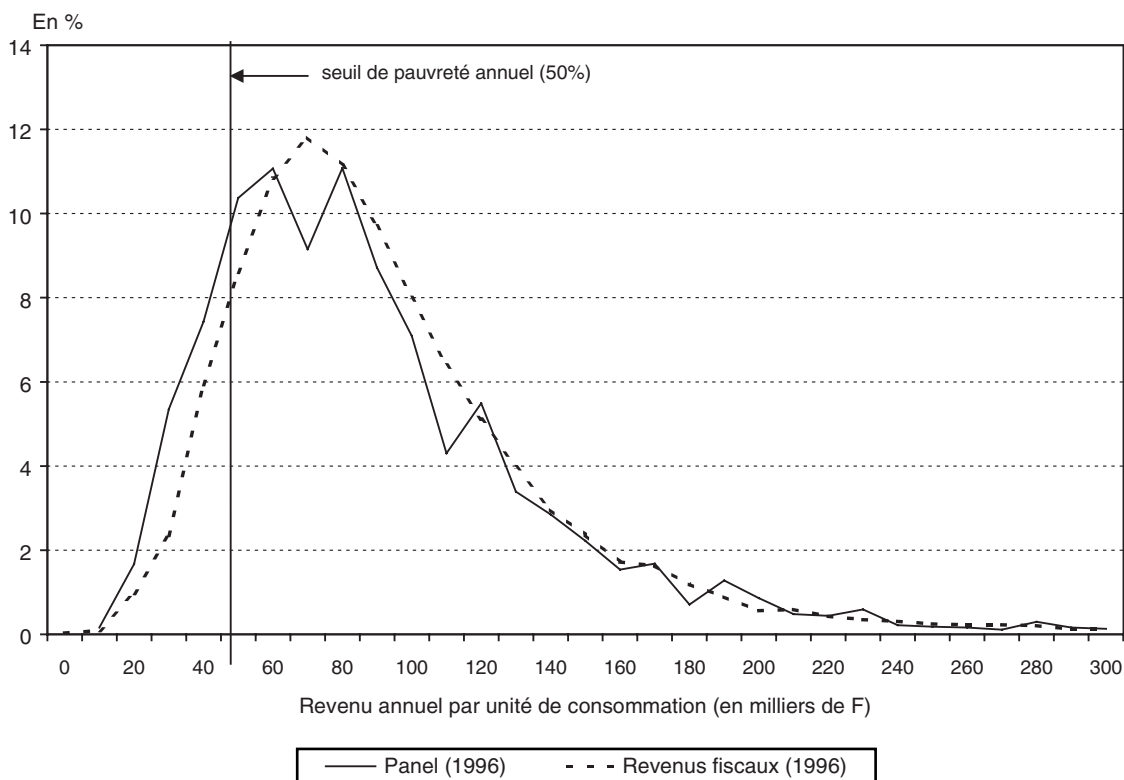
de celle retenue dans cet article-ci pour décrire les trajectoires des actifs pauvres (2), que l'on reprend pour cette annexe. Une comparaison des résultats de la troisième vague du *Panel européen* (1996) avec ceux tirés de *Revenus fiscaux* conduit à une proportion de travailleurs pauvres parmi les actifs pauvres de 17 ans et plus d'environ 70-75 % dans les deux cas, dont près de 50 % ont toujours été actifs occupés, environ 20 % ont connu à la fois l'emploi et le chômage, et 5 % environ ont également connu l'inactivité (cf. tableau B).

2. Elle diffère légèrement de celle retenue dans cet article sur deux points (cf. encadré 2) :

- d'une part, les individus qui ont oscillé entre emploi et chômage tout en restant actifs sur les douze mois sont ventilés en fonction du nombre de mois qu'ils ont passé en emploi ou en chômage, sans tenir compte du nombre et du sens des transitions effectuées. Ils sont classés en emploi s'ils ont été actifs occupés six mois ou plus, et en chômage sinon ;
- d'autre part, la ventilation au sein des personnes qui ont toujours été actives occupées entre indépendants et salariés est légèrement différente (bien que ce point ait une incidence très faible sur les résultats) : dans Lagarenne et Legendre (2000), les personnes sont considérées comme indépendantes si elles déclarent avoir été indépendantes six mois ou plus, et comme salariées sinon, tandis que dans le présent article, elles sont considérées comme indépendantes dès qu'elles déclarent un mois d'activité en indépendant.

### Graphique

#### Distributions des revenus annuels par unité de consommation dans les enquêtes *Revenus fiscaux* et *Panel européen* (1996)



Champ : ménages dont la personne de référence n'est pas étudiante.  
Sources : 3<sup>e</sup> vague du Panel européen des ménages, 1996 et enquête Revenus fiscaux, 1996, Insee-DGI.

Tableau B  
Répartition des actifs pauvres selon leur trajectoire sur douze mois

En %

	Panel V1 (1994)	Panel V2 (1995)	Panel V3 (1996)	Panel V4 (1997)	Revenus fiscaux 1996
<b>A été au moins un mois en emploi</b>	<b>76</b>	<b>77</b>	<b>73</b>	<b>73</b>	<b>72</b>
1. Toujours en emploi	49	50	49	49	47
1.1. Salarié	30	36	32	32	28
1.2. Indépendant ou surtout indépendant	18	14	17	17	19
2. Chômage et emploi	22	23	21	20	19
2.1. Surtout emploi	10	12	11	10	10
2.2. Surtout chômage	12	10	10	9	10
3. Emploi et au moins un mois d'inactivité	6	4	3	4	5
<b>Aucun mois d'emploi</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>28</b>
5. Toujours au chômage	22	21	26	26	25
6. Chômeur ou inactif	2	2	1	1	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture : les calendriers d'activité sont observés de novembre n-1 à octobre n dans le Panel européen, et d'avril 1996 à mars 1997 dans l'enquête Revenus fiscaux 1996. C'est la troisième vague du Panel qui doit être comparée à l'enquête Revenus fiscaux 1996.

Champ : personnes de 17 ans et plus appartenant à des ménages de personne de référence non étudiante.

Sources : Panel européen des ménages (1994, 1995, 1996), Insee et enquête Revenus fiscaux, 1996, Insee-DGI (Lagarenne et Legendre, 2000).

## CINQ PROFILS DÉTAILLÉS

## 1. Les salariés à temps plein toute l'année

Un peu moins de 30 % des actifs pauvres sont en emploi à temps complet tous les mois de la première année étudiée, contre les deux tiers des actifs non pauvres (1). Une large majorité (84 %) sont des hommes. Dans ce groupe, les pauvres se distinguent avant tout des non-pauvres par leur situation familiale : près de la moitié sont des hommes dont la femme est inactive, contre 9 % des salariés à temps plein non pauvres. Parmi ceux qui vivent en couple, seuls 4 % n'ont pas d'enfants, contre 20 % des non-pauvres. Le nombre moyen d'enfants (parmi ceux qui en ont) est de 2,7 chez les salariés à temps plein pauvres, soit en moyenne un enfant de plus que chez les non-pauvres (2) (cf. tableau A).

Les salariés à temps plein toute l'année pauvres sont moins diplômés que les non-pauvres, mais également que les autres actifs pauvres (mais il s'agit peut-être d'un effet de génération). 18 % sont étrangers (la plupart d'origine africaine), contre 4 % des non-pauvres et 15 % de l'ensemble des actifs pauvres. Toutefois, toutes choses égales par ailleurs, l'influence des facteurs familiaux (nombre d'enfants, activité de l'éventuel conjoint) sur la probabilité d'être pauvre pour ces salariés semble légèrement plus marquée que l'influence des autres facteurs socio-économiques (diplôme, catégorie sociale, etc.).

70 % sont ouvriers, contre un quart des non-pauvres, et la moitié des actifs pauvres. Ils sont surreprésentés par rapport aux actifs pauvres des autres groupes, comme par rapport aux non-pauvres, dans les secteurs de la construction et dans une moindre mesure l'industrie. Le salaire individuel mensuel médian ou moyen des pauvres est légèrement supérieur à 915 € (6 000 F de 1994), contre 1 296 € en médiane et 1 524 € en moyenne pour les non-pauvres.

Pour décrire les évolutions en termes d'emploi et de pauvreté de ces salariés, on a privilégié un cas particulier, celui des hommes salariés à temps complet dont la conjointe est inactive ; ils représentent près de la moitié des salariés à temps plein pauvres.

En quatrième vague, un peu plus de sept actifs pauvres sur dix n'ont vu ni leur situation, ni celle de leur conjointe évoluer. Parmi les autres, 13 % ne sont plus salariés à temps plein, et 17 % n'ont plus une conjointe inactive (cf. tableau B). Chez les non-pauvres, les modifications de situations sont en fait un peu plus fréquentes, essen-

1. Le tableau H situé à la fin de cette annexe résume les principales caractéristiques socio-démographiques des actifs pauvres pour chacun des cinq profils d'activité. Il permet de comparer l'ensemble des actifs pauvres à l'ensemble des actifs non pauvres.

2. D'après les données utilisées dans cette étude, le taux de pauvreté pour les hommes dont la conjointe est inactive augmenterait fortement avec le nombre d'enfants. Si l'enquête Revenus fiscaux confirme cette tendance, elle invite également à en relativiser légèrement l'ampleur (des analyses sur cas-types montrent par ailleurs que pour des chefs de ménages de couple mono-actif payés au voisinage du Smic, le niveau de vie est légèrement plus faible pour les couples mono-actif avec un ou deux enfants, qui ne touchent pas ou peu de prestations familiales, que pour les couples avec trois enfants, qui bénéficient du complément familial) (Hourriez, 2001). Les très forts taux de pauvreté observés sur les données pour les familles nombreuses mono-actives pourraient donc être en partie surestimés, par exemple en raison d'une mauvaise prise en compte dans le revenu déclaré spontanément par le ménage des allocations familiales et des allocations logement. C'est ce que semble confirmer l'étude de Zoyem (2001) qui constate que dans le Panel européen, les actifs pauvres (au seuil de 50 % de la médiane) vivant dans une famille nombreuse représentent 33 % des actifs pauvres si l'on retient la mesure de niveau de vie utilisée ici (basée sur le revenu total du ménage spontanément déclaré par ce dernier), mais seulement 21 % de ces actifs pauvres avec une mesure du niveau de vie basé sur un revenu annuel déclaré par le ménage composante par composante.

Tableau A  
Situations familiales en vague 1 des salariés à temps plein

En %

	Personnes vivant en couple, ou dans un ménage formé d'un couple avec ou sans enfants												Autres cas		Ensemble		
	Vivent en couple (personne de référence ou conjointe)												Femmes	Enfants		Isolés	Autres
	Total			Hommes dont la femme est inactive				Hommes dont la femme est active et									
	Avec enfants	Sans enfant	Total	Pas d'enfant	1 ou 2 enfants	Plus de 2 enfants	Total	A connu du chômage	Travaille à temps partiel	Travaille à temps complet							
Pauvres	71	4	75	3	19	22	43	12	9	4	7	10	8	7	100		
Non-pauvres	53	20	74	2	5	2	9	7	6	23	28	6	16	4	100		
Taux de pauvreté	9	1	7	11	23	40	27	11	9	1	2	11	3	12	7		

Champ : salariés à temps complet tous les mois de novembre 1993 à octobre 1994 de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante en octobre 1994, répondants en vague 1 et ayant un calendrier d'activité sur douze mois complet pour cette vague.

Source : Panel européen des ménages, vague 1 (octobre 1994), Insee.

tiellement à cause d'une proportion plus importante de personnes qui sont devenues retraitées (3). Comme cela est confirmé par comparaison avec les non-pauvres, les salariés à temps complet pauvres dont la femme est inactive sont donc dans une situation très stable. Cette situation semblerait plutôt « choisie » : plus de 80 % des conjointes concernées déclarent ne pas chercher d'emploi, dont les trois quarts citent leurs « responsabilités familiales » comme motifs de non-recherche. En effet, elles ont en moyenne un nombre élevé d'enfants (2,8). Le choix de rester à la maison pourrait également être lié à la nationalité de leur conjoint (plus d'un quart sont de nationalité étrangère, dont la majeure partie africains). On ne peut toutefois complètement exclure que ces conjointes soient des chômeuses découragées.

Que peut-on alors dire de leurs chances de sortir de la pauvreté ? D'un côté, la stabilité de leur situation rend peu probable des évolutions de niveau de vie importantes, mais d'un autre côté, leur niveau de vie initial est relativement proche du seuil de pauvreté (l'écart médian entre leur niveau de vie initial et le seuil est de 15 %, contre 20 % pour l'ensemble des actifs pauvres). Au total, il semblerait toutefois qu'ils aient des chances plus faibles que les autres actifs pauvres d'être sortis de la pauvreté en 4<sup>e</sup> année. Leurs chances de sortie de pauvreté seraient par ailleurs d'autant plus faibles qu'eux et leurs conjointes ne connaissent aucune modification de leur situation sur le marché de l'emploi (en effet, les cas de changement les plus fréquents concernent la conjointe, et correspondent pour cette dernière à l'exercice d'un emploi au moins certains mois de l'année). Cependant, la majeure partie de ceux qui sortent de la pauvreté restent toujours actifs à temps plein et leur femme est toujours inactive : leur sortie de pauvreté serait alors souvent due à une augmentation des revenus d'activité masculins (plus qu'à une baisse du nombre d'unités de consommation).

## 2. Les indépendants

Plus de la moitié des indépendants pauvres travaillent dans l'agriculture ou la pêche, et plus d'un tiers des indépendants exerçant dans ces secteurs sont pauvres. Les autres se répartissent pour l'essentiel entre les secteurs du commerce, de la construction et des services aux particuliers (coiffure, hôtellerie, restauration, etc.), mais, dans ces secteurs, le taux de pauvreté chez les indépendants est proche de sa moyenne. Le revenu d'activité médian des indépendants pauvres est de 640 €. Près des

trois quarts habitent une commune rurale et plus de neuf sur dix vivent en maison individuelle. Enfin, les indépendants pauvres, quoique moins diplômés que les indépendants non pauvres, le sont toutefois plus que l'ensemble des actifs pauvres. S'ils sont plus souvent de nationalité étrangère que les indépendants non pauvres, ils le sont moins souvent que l'ensemble des actifs pauvres.

Comme les salariés à temps complet pauvres, les indépendants pauvres vivent en général en couple, et sont plutôt des hommes (61 %). En revanche, contrairement aux salariés qui ont pour la plupart des conjoints inactifs, les indépendants pauvres ont fréquemment un conjoint qui est également indépendant. Et si les indépendants pauvres ont en moyenne un peu plus d'enfants que les non-pauvres (1,7 contre 1,4), la différence reste faible. Les raisons de la pauvreté des indépendants sembleraient donc plutôt à rechercher du côté de leur activité que du côté de leur configuration familiale (même si le fait que plusieurs personnes puissent exercer la même activité d'indépendant au sein d'un même ménage accroît le risque de pauvreté de ce dernier) (cf. tableau C).

Il est cependant naturel de s'interroger pour savoir si la pauvreté monétaire des indépendants se traduit effectivement par des conditions de vie difficiles, ou si elle provient simplement du fait que le niveau de vie des indépendants – et en particulier des agriculteurs – est mal appréhendé par l'approche strictement monétaire de la pauvreté retenue ici. Ainsi, près des trois quarts des indépendants pauvres sont propriétaires de leur logement. Et la moitié n'ont pas de remboursement d'emprunt lié à leur résidence principale. Parmi la minorité de locataires, la moitié est hébergée à titre gratuit, ou loue à un propriétaire membre de leur famille. La majeure partie des indépendants pauvres bénéficie de logements à faible prix, et, en l'absence d'imputation de « loyers fictifs », leur niveau de vie relatif est donc sous-estimé par rapport à celui des salariés. Plus généralement, le patrimoine des indépendants pauvres est en général compris entre 45 700 et 152 450 € (300 000 et 1 000 000 F). Un quart a un patrimoine inférieur, et un quart a un patrimoine supérieur, contre respectivement près des deux tiers et de 10 % dans l'ensemble des pauvres.

3. Si l'on considère tous les salariés à temps complet toute l'année (et non uniquement les hommes dont la conjointe est inactive), le paysage est légèrement différent. En particulier, les changements de situation sur le marché de l'emploi des salariés à plein temps pauvres et de leurs éventuels conjoints sont plutôt plus fréquents que ceux des non-pauvres.

Tableau B

### Situation en 4<sup>e</sup> année : le cas des hommes salariés à temps complet dont la conjointe est inactive lors de la première année

	En %	
	Pauvres	Non-pauvres
Ne sont plus actifs à temps plein tous les mois de la 4 <sup>e</sup> année	13	16
N'ont plus de conjointe inactive tous les mois de la 4 <sup>e</sup> année	17	23
Modification de la situation de la personne ou de sa conjointe	30	35
Taux de pauvreté en 4 <sup>e</sup> vague	70	10
Effectif non pondéré (nombre)	118	340

Champ : hommes dont la conjointe est inactive en vague 1, occupés à temps complet tous les mois entre novembre 1993 et octobre 1994 de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est étudiante à aucune des vagues et répondants aux quatre vagues (avec un calendrier d'activité complet).

Source : Panel européen des ménages, vagues 1 (octobre 1994) à 4 (octobre 1997), Insee.

Près des deux tiers des indépendants pauvres déclarent faire des économies substantielles en consommant des produits provenant de leur jardin ou de leur ferme (contre un tiers chez les indépendants non pauvres, et un cinquième de l'ensemble des actifs). Trois sur dix déclarent faire des économies substantielles en consommant d'autres biens liés à leur activité professionnelle, soit une proportion à peu près comparable à celle observée chez les indépendants non pauvres, mais supérieure à celle observée dans l'ensemble de la population des actifs (9 %). Ces éléments font que les indépendants les plus pauvres ont sans doute un niveau de vie supérieur à ce qu'indique l'analyse strictement monétaire (4). Mais 13 % considèrent que leurs ressources leur permettent très difficilement de vivre, 26 % qu'elles le leur permettent difficilement, et 35 % qu'elles le leur permettent assez difficilement. Au total, les trois quarts des indépendants pauvres considèrent que leurs ressources leur permettent de vivre plutôt difficilement, contre 40 % des indépendants non pauvres, et 86 % de l'ensemble des pauvres.

La configuration familiale la plus fréquente chez les indépendants pauvres est le couple d'indépendants avec ou sans enfants. Trois ans plus tard, la plupart des couples d'indépendants ont leurs deux membres qui sont encore indépendants et en emploi toute l'année (les deux tiers de ceux dont la situation a évolué avaient plus de 55 ans en 1994, et dans plus de la moitié des cas, le change-

ment de situation correspond au passage à la retraite d'un ou des deux membres du couple). De même, la plupart des couples d'indépendants pauvres en première vague restent pauvres en quatrième vague, et, semble-t-il, ils le restent d'autant plus que leur situation et celle de leur conjoint n'ont pas changé. Cette grande stabilité – relativement aux non-pauvres et à d'autres catégories d'actifs pauvres – dans les situations d'emploi comme dans la pauvreté s'observe plus généralement sur l'ensemble des indépendants pauvres, quelle que soit la configuration familiale (cf. tableau D).

### 3. Les salariés à temps partiel

Chez les salariés à temps partiel, certaines configurations familiales prédisposent plus que d'autres à la pauvreté (comme le fait d'être mère de famille monoparentale ou, dans une moindre mesure, le fait d'avoir un conjoint qui n'a pas été actif occupé toute l'année). Cependant, aucune configuration ne se distingue des autres par son importance numérique. C'est néanmoins

4. Le risque de sous-estimation du niveau de vie est par ailleurs d'autant plus important que les revenus déclarés à l'enquête seraient les revenus déclarés au fisc, qui peuvent l'être en vertu des règles fiscales sous forme de « forfaits » ne reflétant pas le niveau de vie (Lagarenne et Legendre, 2000).

Tableau C  
Situations familiales en vague 1 des indépendants

En %

	Personnes vivant en couple, ou dans un ménage formé d'un couple avec ou sans enfants										Autres cas			Ensemble
	Personnes en couple			Le conjoint est aussi indépendant				Conjoint dans une autre situation			Enfants	Isolés	Autres	
	Avec enfants	Sans enfant	Total	Pas d'enfant	1 ou 2 enfants	Plus de 2 enfants	Total	Inactif(ve)	Salarié(e)	A connu du chômage				
Pauvres	60	17	76	12	24	7	43	16	11	7	8	5	10	100
Non-pauvres	56	24	80	12	16	4	33	12	29	6	4	8	8	100
Taux de pauvreté			21				28							23

Champ : indépendants tous les mois de novembre 1993 à octobre 1994 de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante en octobre 1994, répondants en vague 1 et ayant un calendrier d'activité sur douze mois complet pour cette vague.

Source : Panel européen des ménages, vague 1 (octobre 1994), Insee.

Tableau D  
Situation en 4<sup>e</sup> année des indépendants en première année : le cas des couples d'indépendants

En %

	Pauvres	Non-pauvres
Ne sont plus indépendants lors de la 4 <sup>e</sup> année	30	21
N'ont plus de conjoint indépendant lors la 4 <sup>e</sup> année (1)	30	23
Modification de la situation de la personne ou de son conjoint	34	33
Taux de pauvreté en 4 <sup>e</sup> vague	69	15
Effectif non pondéré (nombre)	68	163
1. Pour les indépendants conjoints d'indépendants, le changement de situation d'activité (passage à l'inactivité ou au salariat) peut parfois n'être qu'un changement de statut sans impact sur le niveau de vie.		

Champ : actifs occupés tous les mois et indépendant au moins un mois entre novembre 1993 et octobre 1994, de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante à aucune des vagues, répondants aux vagues 1 à 4 et ayant un calendrier d'activité complet sur ces vagues.

Source : Panel européen des ménages, vagues 1 (octobre 1994) à 4 (octobre 1997), Insee.

la forme de pauvreté des actifs dans laquelle les femmes sont les plus nombreuses (75 %, contre 40 % dans l'ensemble des actifs pauvres) (cf. tableau E).

Dans ce profil d'activité, pauvres comme non-pauvres travaillent principalement dans l'éducation, la santé et l'action sociale, dans l'administration, dans les services aux particuliers et dans le commerce (secteurs dans lesquels ils sont surreprésentés par rapport à l'ensemble des actifs pauvres). Tous se caractérisent par une très forte proportion d'employés (environ 60 %). Pauvres et non-pauvres ont des anciennetés proches sur le marché du travail, et des âges moyens voisins (37 et 38 ans). Par rapport aux autres actifs pauvres, les salariés à temps partiel ne se différencient ni par leur niveau de diplôme, ni par leur nationalité.

Parmi les pauvres, plus de quatre sur dix travaillent à mi-temps (environ 20 heures par semaine), et deux sur dix ont un temps de travail plus réduit, alors que seul un quart des non-pauvres sont à mi-temps (et un sur dix a une durée de travail inférieure au mi-temps). Chez les salariés qui sont à temps partiel faute d'avoir pu trouver un emploi à temps plein, le temps de travail est encore plus réduit : 40 % travaillent à mi-temps, mais 30 % ont une durée du travail inférieure. Ce dernier résultat est cohérent avec ceux de Galtier (1999) : les temps partiels choisis sont plus longs que les temps partiels contraints. Plus de la moitié des salariés à temps partiel pauvres (contre moins d'un tiers des non-pauvres) sont en sous-emploi : ils déclarent travailler à temps partiel parce qu'ils n'ont pas trouvé d'emploi à plein temps et seraient disponibles pour travailler plus. Un sur deux cherche d'ailleurs un autre emploi.

Trois ans plus tard, la moitié des salariés à temps partiel pauvres la première année ne sont plus dans cette situation : environ 20 % ont un emploi à temps plein, les autres ayant connu le non-emploi. Plus de la moitié de ceux qui se déclareraient en temps partiel subi lors de la première année sont encore à temps partiel lors de la quatrième année (contre un tiers environ de ceux qui étaient en temps partiel choisis). Mais ceux qui sont encore à temps partiel et les autres semblent avoir autant de chances d'être sortis de la pauvreté. Dès lors, seul un quart des sorties de pauvreté semble associée à un passage pour le salarié du temps partiel au temps complet.

#### 4. Les actifs ayant connu l'emploi et le non-emploi

26 % des actifs pauvres ont connu l'emploi et le non-emploi dans l'année, contre 12 % des actifs non pauvres. Parmi ces derniers, seule une minorité a connu l'inactivité. C'est parmi les actifs pauvres ayant connu l'emploi et le non-emploi que la proportion de travailleurs pauvres vivant en couple dans un ménage constitué autour de ce couple est la plus faible, tout en restant la situation familiale la plus fréquente (51 %) (cf. tableau F). Les parents isolés sont fortement surreprésentés. La proportion de femmes est en revanche proche de celle qui est observée sur l'ensemble des actifs pauvres (40 %).

La moitié des actifs pauvres ayant alterné entre emploi et non-emploi sont des ouvriers, et un tiers sont des employés. Ils sont en moyenne un peu plus diplômés que les autres actifs pauvres. Par rapport à l'ensemble des actifs pauvres, mais également par rapport aux actifs non pauvres ayant alterné entre emploi et non-emploi, ils sont surreprésentés dans les services aux particuliers et dans les industries des biens d'équipement et de consommation.

Du point de vue de leurs trajectoires futures sur le marché de l'emploi, on peut distinguer trois groupes. Le premier est celui des personnes qui vont être actives occupées tout au long de la quatrième année (41 % chez les actifs pauvres, et 53 % chez les non-pauvres). Majoritairement âgées de 26 à 49 ans, elles sont en moyenne plus des trois quarts du temps en emploi tout au long des quatre années étudiées.

Le deuxième groupe comprend les personnes qui vont n'avoir aucun emploi au cours de la quatrième année (30 % des actifs pauvres alternant entre emploi et non-emploi, et 24 % des actifs non pauvres). En moyenne plus âgées, elles ne sont que très peu nombreuses à être retraitées en fin de période (2 % chez les pauvres) ou à connaître l'inactivité. La grosse majorité de celles qui étaient initialement pauvres déclarent encore chercher un emploi (et beaucoup font des démarches en ce sens), mais la moitié pensent que leurs chances de trouver un emploi d'ici un an sont mauvaises ou très mauvaises. D'ailleurs, plus de la moitié des pauvres de cette catégorie n'ont occupé aucun emploi lors des trois années sur lesquelles on étudie leur devenir.

Tableau E  
Situations familiales en vague 1 des salariés à temps partiel

En %

	Personnes vivant en couple, ou dans un ménage formé d'un couple avec ou sans enfants										Autres cas			Ensemble		
	Personnes en couple			Femmes dont le conjoint est actif occupé toute l'année				Autres situations du conjoint			Hommes	Enfants	Femmes parents isolés		Isolés sans enfant	Autres
	Avec enfants	Sans enfant	Total	Pas d'enfant	1 ou 2 enfants	Plus de 2 enfants	Total	Avec chômage	Inactif							
Pauvres	50	6	56	0	15	12	27	12	6	10	13	13	12	5	100	
Non-pauvres	19	57	76	11	40	8	59	5	3	8	7	3	9	5	100	
Taux de pauvreté			15				10	35	31	25	30	55	5	20	20	

Champ : salariés tous les mois de novembre 1993 à octobre 1994, dont au moins un mois à temps partiel, de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante en octobre 1994, répondants en vague 1 et ayant un calendrier d'activité sur douze mois complet pour cette vague.

Source : Panel européen des ménages, vague 1 (octobre 1994), Insee.



Dans le troisième groupe, les personnes continuent à alterner entre emploi et non-emploi en quatrième année. Plus de la moitié ont également connu le non-emploi en deuxième et en troisième année. Même si c'est dans cette catégorie que l'on trouve le plus de jeunes (44 % de 25 ans et moins chez les pauvres), 70 % des personnes de la catégorie sont présentes sur le marché de l'emploi depuis cinq ans ou plus. Elles exercent souvent dans les services aux particuliers, l'éducation ou la santé (par exemple : garde malade, jardinier, moniteur éducateur, etc.) : leur alternance entre emploi et non-emploi pourrait en partie s'expliquer par la nécessité de changer d'emploi lorsque le besoin de l'employeur disparaît.

Les trois catégories ci-dessus ont en commun de concerner plutôt des personnes qui ont déjà une certaine ancienneté sur le marché du travail (au moins 70 % des pauvres de ces catégories sont actifs depuis cinq ans ou plus), et qui citent la « fin de contrat » comme principal motif de la fin de leur précédent emploi (motif avancé par environ la moitié des pauvres de chaque catégorie). Le principal facteur qui semble les différencier est l'âge. Les chances de sortie de pauvreté pourraient être plus élevées parmi les personnes qui ont connu en première année une seule transition emploi vers chômage que parmi celles qui ont connu la transition inverse.

## 5. Les actifs n'ayant occupé aucun emploi

Les actifs pauvres n'ayant pas été en emploi dans l'année se distinguent peu de l'ensemble des actifs pauvres du point de vue de leur diplôme, de leur catégorie socio-professionnelle (la moitié de ceux qui déclarent une profession sont ouvriers) ou de leur nombre d'enfants. Par rapport aux autres actifs pauvres, il s'agit un peu plus fréquemment de femmes (une fois sur deux, contre quatre fois sur dix). Ils se distinguent également par la forte proportion d'entre eux qui ne vivent pas en couple (cf. tableau G). Par rapport aux autres actifs pauvres comme aux actifs non pauvres n'ayant pas occupé d'emploi, ils sont plus fréquemment étrangers (19 %), jeunes (21 % ont 25 ans ou moins). Ils sont particulièrement surreprésentés dans les grandes agglomérations hors région parisienne (plus de 100 000 habitants) et dans le Nord. Enfin, c'est dans ce groupe que l'écart du niveau de vie au seuil de pauvreté est le plus fort.

Plus de 80 % se déclarent à la recherche d'un emploi. Parmi eux, 80 % ont effectué des démarches de recherche d'emploi dans les quatre semaines précédentes, mais ce taux varie fortement avec l'âge, de 92 % chez les moins de 25 ans, à 50 % chez les 50 ans et plus. Au total toutefois, près de la moitié des actifs pauvres sans

Tableau F  
Situations familiales en vague 1 des actifs ayant connu l'emploi et le non-emploi

En %

	Personnes vivant en couple, ou dans un ménage formé d'un couple avec ou sans enfants								Autres cas				Ensemble
	Personnes en couple			Personnes dont le conjoint est actif(ve)				Personnes dont le conjoint est inactif(ve)	Enfants	Parents isolés	Isolés sans enfant	Autres	
	Avec enfants	Sans enfant	Sous-total	Pas d'enfant	1 ou 2 enfants	Plus de 2 enfants	Sous-total						
Pauvres	40	11	51	8	19	8	35	15	13	15	14	9	100
Non-pauvres	35	25	61	22	25	7	54	5	19	1	13	7	100
Taux de pauvreté			24				20	52	29	71	29	34	27

Champ : actifs au moins six mois de novembre 1993 à octobre 1994, ayant connu au moins un mois d'emploi et un mois de chômage ou d'inactivité, de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante en octobre 1994, répondants en vague 1 et ayant un calendrier d'activité sur douze mois complet pour cette vague.  
Source : Panel européen des ménages, vague 1 (octobre 1994), Insee.

Tableau G  
Situations familiales en vague 1 des actifs n'ayant occupé aucun emploi

En %

	Personnes vivant en couple, ou dans un ménage formé d'un couple avec ou sans enfants							Autres cas				Ensemble
	Personnes en couple			Situation du conjoint			Enfants	Parents isolés	Isolés sans enfant	Autres		
	Avec enfants	Sans enfant	Sous-total	Actif toute l'année	Emploi et non-emploi	Inactif toute l'année						
Pauvres	34	9	43	13	17	12	17	15	15	10	100	
Non-pauvres	39	27	66	48	7	8	20	1	7	7	100	
Taux de pauvreté			32	16	63	51	39	94	61	51	42	

Champ : actifs au moins six mois de novembre 1993 à octobre 1994, n'ayant connu aucun mois d'emploi dans cette période, de 17 à 60 ans (inclus) en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante en octobre 1994, répondants en vague 1 et ayant un calendrier d'activité sur douze mois complet pour cette vague.  
Source : Panel européen des ménages, vague 1 (octobre 1994), Insee.

emploi en première année estiment avoir de mauvaises ou très mauvaises chances d'en avoir un d'ici un an. La principale raison de fin de l'emploi précédent (pour ceux qui en ont eu un) est le licenciement (ou une autre forme de départ obligé, comme la mise en préretraite), tandis que la fin de contrat n'est évoquée que dans 31 % des cas, et les problèmes personnels dans 23 % des cas.

Trois ans plus tard, les deux tiers de ces actifs pauvres n'ont toujours aucun emploi (58 % n'en ont jamais eu sur toute la période), mais 15 % ont un emploi toute l'année, et 17 % alternent entre emploi et non-emploi. Le facteur le plus discriminant pour expliquer la trajectoire future des actifs pauvres est l'âge : 56 % des moins de 25 ans ont été au moins un mois en emploi lors de la quatrième année, contre 38 % des 26-49 ans, et 2 % des plus de 50 ans.

Tableau H  
Caractéristiques des actifs pauvres par profil d'activité et des actifs non pauvres en première vague

En %

	Actifs pauvres						Ensemble des actifs non-pauvres
	Toujours à temps complet	Au moins un mois en non-salarié	Au moins un mois en temps partiel	A connu l'emploi et le non-emploi	Aucun mois d'emploi	Ensemble des actifs pauvres	
<b>Sexe</b>							
Homme	84	61	25	56	49	60	54
Femme	16	39	75	44	51	40	46
<b>Âge</b>							
25 ans et moins	10	4	18	31	21	18	10
26 à 49 ans	74	61	65	62	60	65	73
50 ans et plus	16	35	17	7	19	17	17
<b>Diplôme</b>							
Aucun	39	28	40	37	42	38	11
CEP, CAP, BEP	45	45	35	30	30	37	31
BEPC, bac professionnel, bac général	13	21	21	28	23	21	32
Supérieur au bac	3	6	4	5	5	4	24
<b>Nationalité</b>							
Française	82	91	87	87	81	85	95
Européenne	5	8	5	4	6	6	3
Autres	13	1	8	9	13	9	2
<b>Catégorie sociale</b>							
Agriculteur	0	58	1	0	0	10	3
Artisan, commerçant	2	36	0	6	3	9	6
Cadre et profession intermédiaire	9	2	5	9	11	7	38
Employé	19	2	63	32	36	28	30
Ouvrier	70	2	31	53	50	46	23
<b>Type d'unité urbaine</b>							
Commune rurale	30	73	37	34	18	37	24
Moins de 20 000 habitants	20	12	17	16	14	16	16
De 20 000 à moins de 100 000 habitants	14	5	13	18	16	14	13
Plus de 100 000 habitants (sauf agglomération parisienne)	24	6	25	21	37	23	28
Agglomération parisienne	12	4	8	11	15	11	19
<b>Zone d'étude et d'aménagement du territoire</b>							
Île-de-France	14	4	8	14	16	12	23
Bassin parisien	23	21	24	23	16	21	17
Nord	12	6	6	6	16	10	6
Est	7	5	6	4	7	6	9
Ouest	14	23	17	16	11	16	12
Sud-Ouest	7	19	7	9	9	10	10
Centre	11	11	17	15	13	13	12
Sud-Est	12	11	15	13	12	12	11
<b>Statut d'occupation du logement</b>							
Locataire ou sous-locataire	50	22	50	60	69	52	36
Logé à titre gratuit	3	5	2	6	4	4	5
Propriétaire	47	73	48	34	27	44	59
<b>Secteur d'activité</b>							
Agriculture, pêche	3	51	3	5		13	3
Industrie et énergie	32	5	10	23		21	20
Construction	16	11	2	7		11	7
Commerce	12	14	15	10		13	14
Transports, act. financières, act. immob., services aux entreprises	14	2	14	11		11	19
Services aux particuliers	4	15	18	16		11	6
Éducation, santé, action sociale	10	2	25	17		13	19
Administration	8	0	13	11		8	12

Champ : actifs en 1994 (actifs au moins six mois entre novembre 1993 et octobre 1994) de 17 à 60 ans inclus en 1994 vivant dans un ménage dont la personne de référence n'est pas étudiante et ayant un calendrier d'activité complet.

Source : Panel européen des ménages, vague 1 (octobre 1994), Insee.